

# CHUZELLES INFORMATIONS MAIRIE



F  
L  
E  
U  
R  
S  
  
E  
T  
  
P  
A  
P  
I  
L  
L  
O  
N  
S  
  
C  
H  
I  
N  
O  
I  
S

早  
木  
菜



## S O M M A I R E

### I

<u>LA VIE DE LA COMMUNE - INFORMATIONS GENERALES</u>	Page
Le Mot du Maire	1
Patrimoine	3
A propos du Blason	4
Le 1150ème anniversaire	5
Nettoyage de Printemps	6
Les Jeux de la Sévenne	7
La rubrique des Associations	8
Budgets Primitifs 96 et Comptes Admin 95	11
Maisons Fleuries	17
Etat-Civil 1995	19

### II

#### LE TRAVAIL DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 13.10.95	1
" 17.11.95	4
" 30.11.95	5
" 18.12.95	8
" 19.01.96	10
" 19.02.96	13
" 15.03.96	15

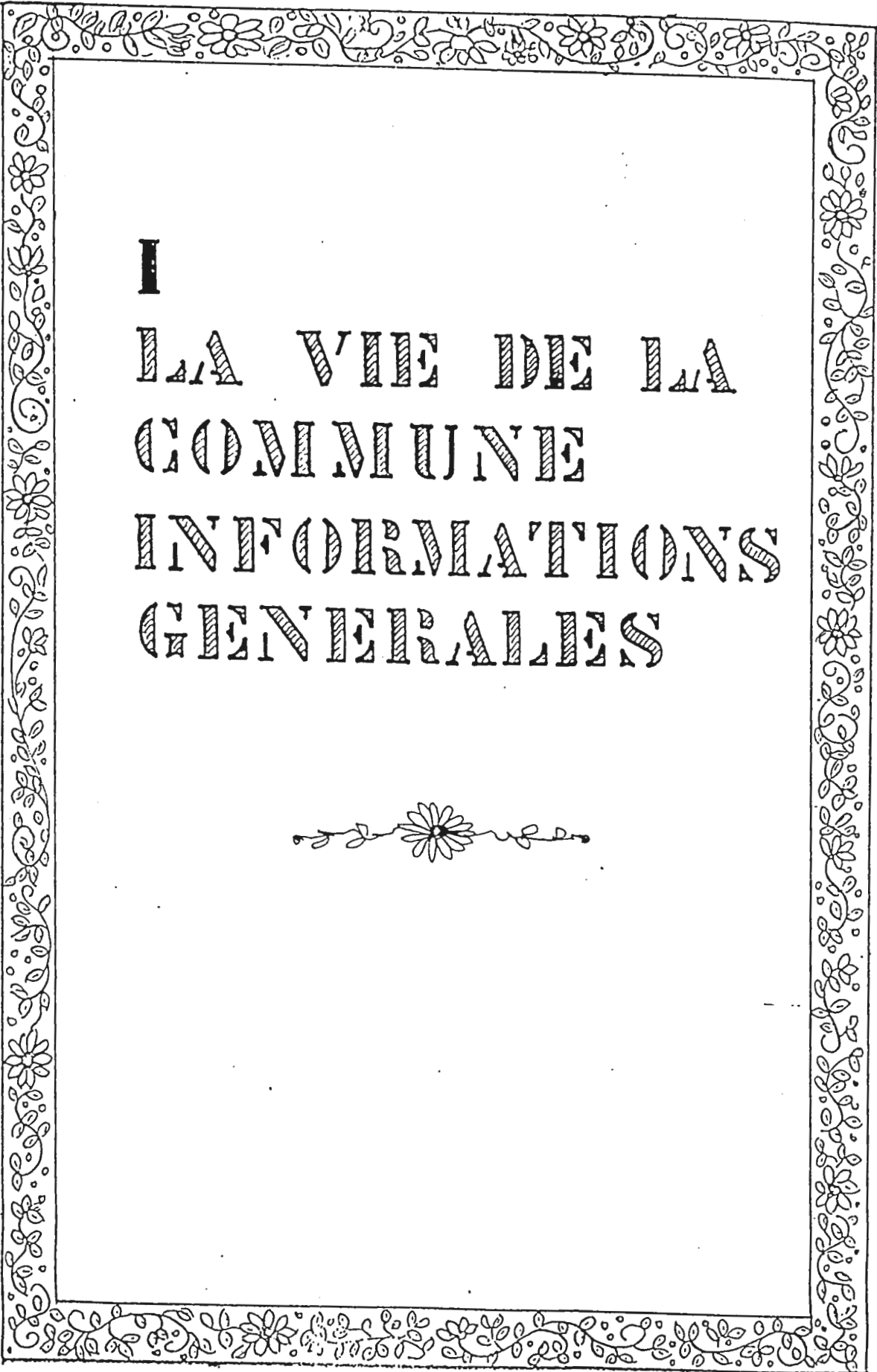
### III

#### LE TRAVAIL DES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

Service de remplacement pour les agriculteurs	1
Lutte contre Alcool - Drogue - Tabac	3
Syndicat des 4 Vallées	4





A decorative border with a repeating floral and vine pattern surrounds the central text.

I  
LA VIE DE LA  
COMMUNE  
INFORMATIONS  
GENERALES



## MOT DU MAIRE

CHUZELLES qui fête son 1150ème anniversaire (845-1996) a connu certes de nombreux changements dans son histoire. Changements qui se poursuivent en 1996 avec la construction du Belvédère avec ses commerces et 13 pavillons en accession à la propriété. L'ouverture de la boulangerie est prévue en septembre. Pour faciliter le déplacement et le financement de ce commerce, la commune s'est portée acquéreur des murs afin d'obtenir les subventions du Conseil Général, de l'Etat dans le cadre de l'opération Mille-Villages. En contrepartie, la boulangerie s'acquittera d'un loyer auprès de la commune.

**Assainissement Secteur des Pins** : environ 3 kms ; Suite aux appels d'offres, l'entreprise ROMET a été adjudicataire pour la somme de 1443000 F TTC. Le financement de cette opération est assuré par des subventions : 35 % du Conseil Général, 15 % Agence de l'Eau, Région : subvention non définie ; les 50 % restant sont à la charge de la commune et financés par emprunt.

Le collecteur permettra prochainement à certaines habitations de la commune de Communay d'être raccordées ; une convention sera signée prochainement entre les deux communes.

Il est à noter que récemment une convention a été passée avec cette commune pour rendre équitables les frais d'éclairage de la traversée des Pins qui étaient jusqu'alors uniquement à la charge de Chuzelles.

Six années de dialogue et de persévérance ont été nécessaires avec **France Télécom**, propriétaire du local à l'entrée du parking du Mille Club afin qu'il soit cédé à la commune pour le franc symbolique. Il reste à définir l'usage de ce local avant de faire l'aménagement nécessaire en sachant qu'aucun local ne sera plus affecté à une seule association.

La **sécurité** reste toujours un souci permanent ; dans le cadre des travaux du Centre Village, il sera procédé à l'aménagement du carrefour RD36 - RD123A, qui sera suivi d'un programme d'aménagement d'ensemble dans la traversée du village de St Maurice à Tourmente avec le concours de la DDE. Un dossier de préétude sera déposé en septembre au Conseil Général.

**Compte Administratif 95 et Budgets Primitifs 96** : Le Compte Administratif se solde en investissement par un déficit dû au versement, avant courant novembre 1995, des indemnités à l'usufruitière et au fermier des terrains classés dans le périmètre de la Zone d'Activités des Pins. L'aménageur n'étant pas encore prêt, la Municipalité a été dans l'obligation de consentir cette avance.

Quant au budget 1996, il devrait voir certains gros projets se réaliser: assainissement du quartier des Pins, aménagement du carrefour RD36 - RD123A, construction du Belvédère avec déplacement de la boulangerie. Ceci ne se fera qu'avec l'effort et la patience de chacun. Les aides financières de l'état, de la Région et du département diminuant, le Conseil Municipal se voit dans l'obligation de souscrire des emprunts importants qu'il faudra assumer dans les années futures.

Au sein des commissions "Bâtiments" et "Urbanisme", une réflexion est en cours pour le projet d'**agrandissement** de la **cantine** et de la **Mairie**; perspective de réalisation fin 1997 début 1998 avec dépôt de dossier pour inscription au Conseil Général en septembre 1996.

La 1ère tranche **OPAC** a été livrée en février comme prévu à des jeunes ménages chuzellois. La **prochaine tranche de 10 logements** est en prévision de livraison pour juillet 1997. Plus de 50 demandes sont en attente.

En coordination avec le Syndicat des 4 Vallées, des **études hydrauliques** sont en cours ; des réunions ont eu lieu sur le terrain avec les propriétaires concernés.

Cette année, la commune de Chuzelles a la responsabilité d'organiser les Jeux de la Sévenne, le 14 juillet. Des réunions ont eu lieu entre les bénévoles, responsables d'association et les élus de la commission "Association - Fêtes et Sports". Cette journée sera placée sous le signe du Moyen-Age avec repas champêtre et feu d'artifice le soir. Un appel est lancé à tout volontaire pour la réussite de cette journée.

**Blason :** Vous trouverez les informations sur ce projet dans ce bulletin.

Avec le retour du printemps, j'attire l'attention sur le respect des horaires pour la tonte de pelouse avec tondeuses et non avec débrousailluses (arrêté du Préfet).

Je ne terminerai pas sans remercier tous les bénévoles qui ont participé à la journée "nettoyage de printemps".



## PATRIMOINE

C'est une période particulièrement faste qui vient de s'écouler pour le patrimoine chuzellois et on peut saluer un bilan fort positif.

Le travail bénévole s'est poursuivi sur le bâtiment de la Chapelle St Maxime dont les murs d'abside ont été rejointoyés. La jeune génération des scouts belges a pris le relais de ceux qui avaient permis le sauvetage de la chapelle dans les années 70. Surtout, les travaux de l'été 95 ont permis de redécouvrir la source qui n'était plus qu'un souvenir. Sept marches y conduisent et l'eau affleure à nouveau.

Deux publications sont en outre venues confirmer la richesse du patrimoine chuzellois :

- la commune de Chuzelles est représentée par une page regroupant une quinzaine d'articles dans l'inventaire archéologique de l'Isère (A.Pelletier, F.Dory, W.Meyer, J.C.Michel) sous l'égide du Ministère de la Culture.

Cet inventaire mené en 1994 a permis entre autres d'identifier quelques bassins de pierre se trouvant dans d'anciennes fermes comme étant, à coup presque sûr, des sarcophages. On ignore toutefois s'ils sont d'origine purement locale ou viennoise. Il a permis d'enrichir le recensement des inscriptions romaines du pays viennois par un fragment d'inscription à la Devillière non répertorié à ce jour.

- Dans les deux dernières livraisons du Bulletin de la Société des Amis de Vienne, on peut lire une étude détaillée sur le Ravinet qui reconstitue, de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle au début du XIX<sup>e</sup>, l'histoire de ce domaine devenu lieu dit en conservant le nom du premier propriétaire connu, un certain Ravinel, bourgeois viennois. Les archives communales sont assez riches pour mener à bien ce genre d'études.

La journée du Patrimoine d'octobre 1995 a été consacrée à l'église du village, dédiée à St Hippolyte dont la statue a été ressortie du clocher où elle était entreposée. Ce fût l'occasion de rappeler qu'une des cloches fait partie des plus anciennes du département de l'Isère. Un dossier consacré à l'histoire de notre église sera bientôt disponible.

Mais le patrimoine local, ce n'est pas seulement le bâti, c'est aussi le végétal. Sur proposition de l'association Hickory, la municipalité a participé à un premier inventaire des arbres remarquables, remarquables par leur silhouette, leur âge, leur rareté... Ce recensement a, lui aussi, permis de jolies découvertes un sophora à la silhouette tourmentée, un micocoulier inattendu sous nos climats, un érable dont les racines découvertes forment une spectaculaire structure entremêlée, et dont la silhouette en sommet de colline marque le paysage, deux ifs plusieurs fois centenaires...

Il s'avère que le patrimoine communal, certes modeste, est loin d'être dénué d'intérêt. Cela implique le devoir non seulement de le préserver mais aussi de l'enrichir. Ce fut le but de la manifestation du 16 mars 1996 qui vit la plantation dans le cadre du 1150<sup>e</sup> anniversaire de la commune, d'un arbre commémoratif, un chêne de Hongrie, offert par l'association Hickory. Le choix du site d'implantation de cet arbre destiné à connaître une certaine pérennité s'est naturellement porté sur le pourtour de la chapelle St Maxime, bâtiment quasi millénaire.

La création d'un blason communal obéit à la même démarche et va dans le même sens.

Une association reliant et regroupant les différentes bonnes volontés intéressées par ces éléments qui font l'identité de Chuzelles pourrait bientôt voir le jour. On peut s'adresser à la commission "Patrimoine et Environnement".



# A PROPOS DE BLASON

Au sein des commissions "Patrimoine" et "Fêtes et Sports", nous avons étudié ce que pourrait évoquer le 1150<sup>e</sup> anniversaire de Chuzelles. Parmi les idées retenues, celle de créer les armoiries de Chuzelles a été évoquée.

Un travail de recherche a été lancé pour découvrir ou approfondir nos connaissances des lois et règles de la science et de l'art héraldique. Ce travail a débouché sur une vingtaine d'esquisses de blasons à partir desquelles le blason de Chuzelles sera retenu.

## HISTORIQUE DU BLASON

On a beaucoup de mal à définir la date d'apparition des blasons car on peut considérer que chez les Grecs et les Romains, on retrouve des représentations allégoriques d'animaux, des lignes géométriques sur les boucliers des guerriers... En Occident, l'origine des armoiries est avant tout chevaleresque : c'est au XII<sup>e</sup> siècle vraisemblablement que les premiers écus sont apparus aux mains des nobles seigneurs. Les premiers blasons furent très simples, leur pureté esthétique leur donne cette noblesse propre aux armes d'art traditionnel.

Personnel, le blason représente les caractéristiques les plus hautes et les qualités spirituelles les plus nobles du chevalier. D'abord réservé aux chevaliers, le port du blason fut témoin de noblesse, puis reconnu aux évêques et abbés, puis aux grands bourgeois, aux artisans passés maîtres en leur art et au XIII<sup>e</sup> siècle aux "aristocrates de la paysannerie" c'est à dire aux maîtres laboureurs.

Du Moyen-Age à la Renaissance, le blason était présent partout, des plus humbles échoppes aux plus belles cathédrales. Cependant, de son apparition à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle le blason a dégénéré dans son graphisme : de très sobre, il est devenu mosaïque de 30, 40 voire même 50 parties différentes... Et c'est sous la Révolution (1789) que les 3 ordres votèrent l'abolition des armoiries (privilège et marque de distinction). Napoléon autorisa plus tard l'usage des armoiries au seul bénéfice de la noblesse d'Empire.

En fait l'usage des armoiries est aujourd'hui entièrement libre et tout homme peut retrouver ou créer son blason.

## Retrouver ou créer ses armoiries aujourd'hui

L'héraldique est une science vivante et il est normal que de nouvelles armoiries voient le jour. On peut donc procéder à une création pure et simple d'armoiries dans la plus parfaite légitimité en respectant les règles et le bon goût.

Il est une règle que personne ne peut enfreindre : "Nul ne peut s'attribuer une ou plusieurs fleurs de lys d'or sur un champ d'azur". Seul le roi de France pouvait consentir ce privilège.

On ne peut s'attribuer les armes non modifiées d'une famille sans en être un descendant direct.

On évitera les meubles modernes (c'est à dire automobile, bateau, avion etc...) car il existe toujours une représentation traditionnelle pour remplacer une réalité contemporaine (avion = aile).

Comme un particulier qui crée ou personnalise ses armoiries, la commune choisit librement son blason et l'enregistre dans un armorial contemporain. Un dépôt légal permet de prouver l'antériorité de la propriété d'un blason publié face à l'éventuelle contestation d'un tiers (le dépôt légal vaut juridiquement "date certaine").

## 1150ème ANNIVERSAIRE

Un anniversaire communal en léger différé..., puisque c'est à Mai 845 que remonte le plus ancien document écrit connu à ce jour et comportant le nom de Chuzelles sous sa forme latine : Villa Caucilla. Il s'agit d'une charte (c'est à dire d'un titre de propriété) en latin qui figure dans le recueil (cartulaire) tenu par les moines de l'abbaye de Cluny.

En attendant de retrouver l'aspect le plus ancien de ce document, on aura recours une fois de plus au livre de Mayoud concernant Chuzelles. A la page 13, on peut lire :

"La plus ancienne charte du cartulaire de Cluny remonte à l'an 845 : à cette date, nous trouvons d'abord un nommé Gontrude, qui vend à Vuandalger et à Gontelde - sa femme- un champ qui est du diocèse de Vienne, sur le territoire de Tressin (c'est à dire Estressin), dans le village de Chuzelles. - Ce champ, dit la Charte VIII, est borné d'un côté par la terre de Saint-Maurice ; au-dessus par la terre d'Archimfrède, et au-dessous par la terre de Saint-Maurice."

A noter aussi que cet anniversaire de la première mention officielle du nom de Chuzelles coïncide avec le 120ème anniversaire de la création de la commune (décret en date du 22 juin 1875) par détachement de Villette-Serpaize.

Ce document nous livre donc, en outre, les premiers noms connus des habitants de Chuzelles ou, du moins, de propriétaires de terrains sis sur le territoire actuel de la commune.

*L'idée est dans l'air... Il reste à la concrétiser. La richesse du petit patrimoine local est indéniable et contribue à constituer l'identité de la commune. Une association dont le but serait de poursuivre le recensement et l'identification de ce patrimoine, de l'étudier, de le sauvegarder et de le mettre en valeur, pourrait voir le jour, pour autant que nous soyons assez nombreux. Le champ des activités possibles est large et ouvert, selon les goûts, les compétences et les disponibilités de chacun : collecte de documents divers, d'anecdotes anciennes ; recherches (dans les archives et sur le terrain) ; expositions ; actions de sauvetage ; etc...*

*On peut s'adresser à Patrick ALLARD, Jo BOURGUIGNON, Jean CORDIER, Hubert JANIN, Ghislaine RICHARD, Gilbert ROCHE.*

*A bientôt pour une réunion constitutive !*

## NETTOYAGE DE PRINTEMPS

A la différence d'autres communes, Chuzelles a consacré la journée complète du samedi 23 mars au nettoyage de printemps. Il s'agissait de permettre ainsi à tous de participer à cette opération en garantissant la possibilité d'assister le matin à la manifestation avec défilé costumé organisée par le Sou des Ecoles.

Sept secteurs avaient été déterminés, notamment le long de la vallée de la Sévenne et de la vallée de Leveau d'une part et le long des sentiers d'autre part, surtout aux endroits où il est possible de stationner, de pique-niquer, et de se débarrasser d'objets et déchets devenus indésirables.

Les équipes formées en début de matinée et en début d'après-midi se sont réparties dans les divers secteurs. Ce sont parfois les mêmes volontaires qui ont assuré les deux demi-journées : conseillers municipaux, membres de Chuzelles-Environnement, Hickory et quelques particuliers. On saluera en particulier la participation de nombreux jeunes de l'AJC qui ont apporté leur concours dans le secteur au dessus du Verdier. Ajoutons aussi que le camion municipal avait été mis à la disposition pour l'opération et qu'un de nos employés municipaux, Gratién POINGT a assuré la relève des deux équipes et effectué un premier transport à la déchetterie.

On reste malgré tout perplexe devant quelques "trophées", quand on sait que les déchetteries de la région et en particulier celle de Vilette de Vienne offrent des dispositifs commodes et d'accès nettement plus faciles que les sentiers.

On notera au passage que la proximité d'un établissement de restauration rapide n'a guère amélioré la situation !

Reste à espérer que cette journée aura contribué à une certaine prise de conscience et que l'an prochain la participation à cette opération sera plus marquée.





# LES JEUX DE LA SEVENNE

## C'est parti !!!

**Jeux ouverts à tous. Venez nombreux**  
**DIMANCHE 14 JUILLET 1996, après-midi au stade de CHUZELLES**  
**Thème des Jeux : Le Moyen-Age/ Us et coutumes -**  
**La Chevalerie**

Lors d'une rencontre entre élus et représentants des associations, le 24 novembre 1995 ont été abordés les Jeux de la Sévenne. Le sujet n'étant pas à l'ordre du jour, nous convenons ensemble de nous revoir pour en discuter dès le 8 janvier 1996.

En deux rencontres, (08/01 et 29/01/96), le thème des Jeux ayant été préalablement défini et partant sur une proposition d'épreuves basées sur l'esprit d'équipe, l'organisation, l'adresse et la rapidité, plusieurs groupes se sont constitués, chacun sous la responsabilité d'une personne :

- Groupe création de jeux, règlement et déroulement des épreuves.
- Groupe fabrication et récupération d'accessoires/décors.
- Groupe sonorisation et animation des jeux et de la soirée.
- Groupe publicité (affichage - fléchage)
- Groupe buvette et repas (préparation/mise en place/service).
- Groupe préparation du plateau des jeux (mise en place) sécurité et secourisme.
- Groupe parking (fléchage - sécurité)
- Groupe Gestion (responsabilité financière).

Un comité de pilotage comprenant une personne de chacun de ces groupes se réunit pour faire le point régulièrement et coordonne la préparation de cette journée.

Vous pouvez encore nous rejoindre.  
Prendre contact en Mairie.

Merci.

Une date à retenir

**CONCERT DE LA CHORALE**  
**(programme spécial Moyen-Age)**

**VENDREDI 14 JUIN 1996**  
**à 20H30**  
**(lieu à préciser)**



**CENTRE 1000 LOISIRS**  
**38200 CHUZELLES** RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :  
TEL. : 74.57.41.74

CENTRE DES MILLE LOISIRS CHUZELLES TEL: 74.57.41.74  
COTISATION ANNUELLE 45 FRs

ACTIVITES ENFANTS ET ADULTES

**ATELIER POTERIE ET MODELAGE ENFANTS MERCREDI**

LUZINAY SALLE PREFABRIQUEE DE 14H / 15H30 TARIF 300FRS/ trimestre

ARCIMBOLDI : LES VISAGES, PEINTRE ITALIEN DONT LES PORTRAITS SONT COMPOSES AVEC DES FRUITS ET DES LEGUMES.

MATISSE : LES POISSONS ROUGES, L'ESCARGOT, LES MAISONS.

POMPOM : SCULPTEUR, POUR CE THEME L'UTILISATION DE L'ARGILE .

**ATELIER DESSIN ET CREATIVITES ENFANTS**

CHUZELLES MILLE CLUB

LUNDI  
DE 17 H 30 A 19 H TARIF 300FRS / trim.

**ATELIER PEINTURE ADULTES**

CHUZELLES MILLE CLUB

MARDI  
14 h A 16 H 30 TARIF 300 FRs / trim.

MERCREDI  
19 H 30 A 22 H

CES ATELIERS SONT UN LIEU DE PARTAGE ET DE PLAISIR DANS LA DECOUVERTE DES FORMES ET DES COULEURS, ILS DEVELOPPENT LA PERSONNALITE DE CHACUN ET DONNENT L'HABITUDE DE CREER.

ATELIERS ENCADRES PAR MADAME ROYOL ETIENNETTE ASSOCIATION LES TOURNESOLS

**CENTRE DE LOISIRS ACCUEIL ENFANTS 4/16 ANS**

LE MERCREDI DE 7H30 A 17H30 / 18H  
repas à la charge des parents tarif 55Frs allocataire  
ou demi-journée de 13h30 à 17h30 / 18h tarif 20 Frs

LES VACANCES SCOLAIRES  
Fonctionnement idem pour les horaires  
Tarif allocataire journée 85 Frs demi-journée 25 Frs repas et goûter compris.

**VACANCES DE PAQUES**

L'association Centre des 1000 Loisirs de Chuzelles vous propose un mini-camp du 22 au 26 avril aux ARCS pour les 7/14 ans

# L'ASSOCIATION DES JEUNES DE CHUZELLES

organise

un samedi par mois :  
(voir date tableau, place de la Mairie)

UN GRAND LAVAGE DE VOITURES  
Sur la Place de la Mairie

1er lavage :  
samedi 6 avril 1996  
De 14H00 à 16H30

\*\*\*\*\*

## L'ASSOCIATION FAMILIALE DE CHUZELLES

vous invite

le Vendredi 3 mai 1996  
A 20h30 au Mille Club

Récital tout public  
Jean HEMNERY

Son répertoire est destiné avant tout aux enfants  
mais aussi aux plus grands.

Participation : 10 Frs

Gratuit pour les enfants de moins de 8 ans  
Venez nombreux.

et

vous rappelle

son RALLYE  
(pédestre et VTT)

Dimanche 9 juin 1996  
à partir de 9H00  
Point de ralliement  
Chapelle St Maxime

Retenez les dates

## **SOU DES ECOLES DE CHUZELLES**

Depuis la rentrée scolaire, le sou des écoles a organisé différentes manifestations.

- Organisation d'une matinée boudin le 10 DECEMBRE 1995 au mille club.
  - Vente de sapin de Noël.
  - Loto au mille club le 28 JANVIER 1996 qui a rassemblé environ 250 personnes. Loto doté de nombreux lots destinés aux parents et surtout aux enfants.
- Enfin le carnaval du 23 mars 1996 pour la commémoration du 1150ème anniversaire de la naissance de CHUZELLES. A cette occasion, le sou des écoles a offert un jeu gratuit à tous les enfants des écoles.

Le bénéfice de ces manifestations a servi au financement de :

- L'arrivée surprise du père Noël en hélicoptère sur le stade de chuzelles le 23 Decembre1995.
- Le financement d'un spectacle de marionnettes pour les maternelles.
- Des jeux gratuits lors du carnaval.
- Le financement d'un conteur percussionniste africain en maternelle.
- Une participation financière aux différents voyages organisés pour les écoles maternelles et primaires (voyage à Peaugres pour la maternelle, visite d'une chocolaterie à la Cote saint-Andrée plus visite d'une ferme).

Nous vous donnons rendez vous le 11 MAI 1996 dans la matinée pour la foire aux fleurs devant l'école et le 22 JUIN 1996 pour la fête des écoles

*LE 11 MAI 1996 DE 8 H 30 à 12 H 00*

# **VENTE DE FLEURS**

(Géraniums, Pétunias, Plantes aromatiques, etc...)

**AUX PROFIT DES ECOLES DE CHUZELLES**

**CELLE-CI AURA LIEU DEVANT L'ECOLE**

(OU SOUS LE PREAU EN CAS DE PLUIE).

**VENEZ NOMBREUX !**

COMPTES ADMINISTRATIFS 1995

BUDGET COMMUNAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES :

60	DENREES ET FOURNITURES	153 489,73
61	FRAIS DE PERSONNEL	1 250 791,39
62	IMPOTS ET TAXES	11 580,00
63	TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS	511 330,78
64	PARTICIPATIONS ET CONTINGENTS	1 004 194,28
65	ALLOCATIONS - SUBVENTIONS	451 494,00
66	FRAIS DE GESTION GENERALE	143 712,32
67	FRAIS FINANCIERS	371 025,15
83	PRELEVEMENTS POUR INVESTISSEMENT	528 722,00
	TOTAUX =	<u>4 426 339,65</u>

RECETTES :

70	PRODUITS DE L'EXPLOITATION	351 000,00
71	PRODUITS DOMANIAUX	31 532,00
72	PRODUITS FINANCIERS	90,90
73	RECOUVREMENTS - SUBVENTIONS	101 770,66
74	DOTATIONS RECUES DE L'ETAT (DGF)	1 382 443,11
75	IMPOTS INDIRECTS	58 021,00
76	IMPOTS DIRECTS SAUF CONTRIBUTIONS	27 945,00
77	CONTRIBUTIONS DIRECTES	2 578 320,00
82	PRODUITS ANTERIEURS (Excédent 93)	216 605,00
	TOTAUX =	<u>4 747 727,67</u>
	EXCEDENT CUMULE	321 388,02
	dont Excédent de l'exercice	104 783,02

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES :

16	REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	504 056,20
21	ACQUISITIONS BIENS MEUBLES/IMMEUBLES	644 982,62
232	TRAVAUX DE BATIMENTS	44 017,01
233	TRAVAUX VOIES ET RESEAUX	227 697,60
264	SIVOM	175 485,59
	TOTAUX =	<u>1 596 239,02</u>



RECETTES :

060	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	166 457,00
1053	SUBVENTIONS	77 550,00
1059	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	70 000,00
115	PRELEVEMENT RECETTES FONCTIONNEMENT	528 722,00
1421	FONDS COMPENSATION TVA	288 374,53
1423	TAXE LOCALE EQUIPEMENT	28 913,00
1431	DOTATION GLOBALE EQUIPEMENT	42 601,00
2525	RECUPERATION TVA ELECTRIFICATION	15 755,38

TOTAUX = 1 218 372,91

DEFICIT CUMULE 377 866,11

DONT DEFICIT DE L'EXERCICE 544 323,11

en sachant que les restes à réaliser sont de 347 800,00

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES :

618	CHARGES SOCIALES	216,00
645	AUTRES PRESTATIONS	17 044,00
651	SECOURS	0,00

TOTAUX = 17 260,00

RECETTES :

716	CONCESSION DANS LES CIMETIERES	7 268,00
7339	AUTRES RECOUVREMENTS	8 244,00
7365	PRODUITS DES QUETES	265,00
820	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	19 568,00

TOTAUX = 35 345,00

EXCEDENT CUMULE 18 085,00

DONT DEFICIT DE L'EXERCICE 1 483,00

## BUDGET ASSAINISSEMENT

### SECTION D'EXPLOITATION

#### DEPENSES :

618	PARTICIPATIONS POUR STATION	179 908,48
6222	COMMISSION POUR RECOUVREMENT REDEVANCES	1 957,97
6611	INTERETS DES EMPRUNTS	294 916,65
6811	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	78 000,00
	TOTAUX =	<u>554 783,10</u>

#### RECETTES :

002	EXCEDENT FONCTIONNEMENT REPORTE	37 220,00
704	PARTICIPATION AUX TRAVAUX	65 000,00
7061	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT	225 493,18
748	AUTRES SUBVENTIONS COMMUNALES	227 070,00
	TOTAUX =	<u>554 783,18</u>

EXCEDENT CUMULE 0,08

DEFICIT DE L'EXERCICE 37 219,92

### SECTION D'INVESTISSEMENT

#### DEPENSES :

164	REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS	213 538,39
2318	TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT	59 629,30
	TOTAUX =	<u>273 167,69</u>

#### RECETTES :

001	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	35 000,00
131	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	160 160,40
281	AMORTISSEMENTS DES INSTALLATIONS	78 000,00
	TOTAUX =	<u>265 160,40</u>

DEFICIT CUMULE 35 007,29

DEFICIT DE L'EXERCICE 7,29

## BUDGETS PRIMITIFS 1996

### BUDGET COMMUNAL

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

##### DEPENSES :

60	DENREES ET FOURNITURES		167 000,00
61	FRAIS DE PERSONNEL	1	300 700,00
62	IMPOTS ET TAXES		11 700,00
63	TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS		616 700,00
64	PARTICIPATIONS ET CONTINGENTS	1	189 300,00
65	ALLOCATIONS - SUBVENTIONS		304 336,00
66	FRAIS DE GESTION GENERALE		185 000,00
67	FRAIS FINANCIERS		339 360,00
83	PRELEVEMENTS POUR INVESTISSEMENT		881 724,00
	TOTAUX	=	<u>4 995 820,00</u>

##### RECETTES :

70	PRODUITS DE L'EXPLOITATION		377 000,00
71	PRODUITS DOMANIAUX		20 200,00
72	PRODUITS FINANCIERS		100,00
73	RECOUVREMENTS - SUBVENTIONS		106 600,00
74	DOTATIONS RECUES DE L'ETAT (DGF)	1	407 428,00
75	IMPOTS INDIRECTS		57 800,00
76	IMPOTS DIRECTS SAUF CONTRIBUTIONS		29 455,00
77	CONTRIBUTIONS DIRECTES	2	697 237,00
82	PRODUITS ANTERIEURS (Excédent 93)		300 000,00
	TOTAUX	=	<u>4 995 820,00</u>

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

##### DEPENSES :

06	DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE		377 866,00
16	REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS		507 990,00
21	ACQUISITIONS BIENS MEUBLES/IMMEUBLES		170 546,00
232	TRAVAUX DE BATIMENTS		827 600,00
233	TRAVAUX VOIES ET RESEAUX	1	337 920,00
235	TRAVAUX STADE		6 500,00
264	SIVOM		356 050,00
	TOTAUX	=	<u>3 584 472,00</u>

RECETTES :

06	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00
1051	SUBVENTIONS DE L'ETAT	1 000,00
1053	SUBVENTIONS	229 220,00
1059	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	530 200,00
115	PRELEVEMENT RECETTES FONCTIONNEMENT	881 724,00
1421	FONDS COMPENSATION TVA	64 636,00
1423	TAXE LOCALE EQUIPEMENT	28 000,00
1431	DOTATION GLOBALE D'EQUIPEMENT	86 000,00
164	PRODUITS DES EMPRUNTS	1 000 000,00
210	ALIENATION DE BIENS	627 500,00
2525	RECUPERATION TVA ELECTRIFICATION	136 192,00
	TOTAUX =	<u>3 584 472,00</u>

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES :

618	CHARGES SOCIALES	220,00
645	AUTRES PRESTATIONS	20 600,00
651	SECOURS	9 845,00
	TOTAUX =	<u>30 665,00</u>

RECETTES :

716	CONCESSION DANS LES CIMETIERES	6 000,00
7339	AUTRES RECOUVREMENTS	6 580,00
820	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	18 085,00
	TOTAUX =	<u>30 665,00</u>

BUDGET ASSAINISSEMENT

SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES :

618	PARTICIPATIONS POUR STATION	124 316,00
6222	COMMISSION POUR RECOUVREMENT REDEVANCES	2 100,00
6611	INTERETS DES EMPRUNTS	275 011,00
6811	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	78 000,00
	TOTAUX =	<u>479 427,00</u>



RECETTES :

002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00
704	PARTICIPATION AUX TRAVAUX	145 284,00
7061	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT	226 000,00
748	AUTRES SUBVENTIONS COMMUNALES	103 743,00
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 400,00
	TOTAUX	= 479 427,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES :

164	REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS	233 824,00
2318	TRAVAUX	1 941 075,00
	TOTAUX	= 2 174 899,00

RECETTES :

001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00
131	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	1 096 899,00
164	PRODUITS DES EMPRUNTS	1 000 000,00
281	AMORTISSEMENTS DES INSTALLATIONS	78 000,00
	TOTAUX	= 2 174 899,00

Il est à noter que la participation communale pour l'équilibre du réseau s'élève à 209 316 F (soit 105 573 F en exploitation et 103 743 F en investissement).

## **CLASSEMENT DES MAISONS FLEURIES**

Le 6 janvier dernier a eu lieu, conjointement avec la cérémonie des voeux du Maire, la distribution des prix des Maisons Fleuries. La nouvelle commission "Fleurissement" composée de Mesdames GARDAIS, SYLVAIN, Mademoiselle CARRET et Monsieur RATTON, a pu durant l'été 95 découvrir et noter les efforts des Chuzellois participant au concours.

Les personnes désirant s'inscrire doivent venir le faire avant le 30 juin 1996 en Mairie.

La liste des anciens candidats est reconduite automatiquement.

### **MAISON AVEC JARDIN**

- 1er : Mr PORTALES Max
- 2ème : Mr PESTY Bernard
- 3ème : Mme SIMON Mireille
- 4ème : Mme ARTHAUD Sylvie
- 5ème : Mr PERRIER-BAVOUX Stéphane

### **JARDIN VISIBLE DE LA VOIE PUBLIQUE**

- 1er : Mr PRAS Marcel
- 2ème : Mr GAYVALLET Daniel
- 3ème : Mr LEYSIN Raymond
- 4ème : Mr BRAT Gérard
- 5ème : Mr LEROUX Bernard

### **JARDIN INTERIEUR**

- 1er : Mr ESCOFFIER Raymond
- 2ème ex : Mr MOURIER Jean
- 2ème ex : Mr REGAL Yves
- 4ème : Mme TRAUTMANN M.Louise
- 5ème : Mr REGAL Joseph

### **BALCON OU TERRASSE SANS JARDIN**

- 1er : Mr BERTHOLAT Georges
- 2ème : Mr VENDEVILLE
- 3ème : Mme REVEYRAND Paulette
- 4ème : Mr MAS Marcel

**BORDURE VOIE  
PUBLIQUE**

- 1er : Mr NORMAND Pascal
- 2ème : Mr FOREST Albert

**TERRASSE AVEC  
JARDIN**

- 1er : Mr CARRET Michel
- 2ème : Mr MEYER Marc

**FERME FLEURIE**

- 1er : Mr CARRET Pierre
- 2ème : Mr PRAS Georges
- 3ème : Mr RICHARD Pierre
- 4ème : Mr GAYVALLET Jean

**MAISON  
SECONDAIRE**

- 1er : Mr LONGIN Roger

**HORS CONCOURS**

- 1er : Mr BOUCHER Pierre
- 2ème : Mr PALIN Henri
- 3ème : Mme BELLON Jeannine
- 4ème : Mr FAURE Maurice
- Ex 5ème : Mr GARCIA Daniel
- Ex 5ème : Mr BRUN Antoine
- 7ème : Mr MEUNIER André

## N A I S S A N C E S

- SEVERAC Jérémy, Baptiste  
né le 14 février 1995 à VIENNE Isère
- MOREAU Auriane, Elora, Gisèle, Marcelle  
née le 26 avril 1995 à LYON 2è Rhône
- ROUSSEAU Pauline  
née le 15 mai 1995 à VENISSIEUX Rhône
- MOURADIAN Anthony, François  
né le 20 mai 1995 à STE COLOMBE Rhône
- NUNES Bruno  
né le 11 juin 1995 à VENISSIEUX Rhône
- COGNARD Justine, Adeline  
née le 31 juillet 1995 à LYON 8è Rhône
- BLAIN Stélian, Patrick, Lucas  
né le 28 août 1995 à LYON 8è Rhône
- MICHEL Anaïs, Brigitte  
née le 30 août 1995 à ST PRIEST Rhône
- ARMA Romane  
née le 22 septembre 1995 à VENISSIEUX Rhône
- GLASSON Bastien, Jean Christophe  
né le 25 septembre 1995 à VENISSIEUX Rhône
- MONTALAND Chloé, Laetitia  
née le 4 octobre 1995 à LYON 3è Rhône
- MAS Lauriane, Marie, Anne  
née le 10 octobre 1995 à PIERRE-BENITE Rhône
- DEMORTIERE Chloé, Léa, Juliette  
née le 29 octobre 1995 à ST PRIEST Rhône
- LAURO Laetitia  
née le 12 novembre 1995 à VENISSIEUX Rhône
- DUMAS Fanélie, Amandine, Mélanie  
née le 9 décembre 1995 à ECULLY Rhône
- DUMAS Swan, Camille, Aimé  
né le 9 décembre 1995 à ECULLY Rhône
- ESPOSITO Camille  
née le 18 décembre 1995 à PIERRE-BENITE Rhône
- VALLET Marion, Suzanne, Françoise  
née le 22 décembre 1995 à STE COLOMBE Rhône

M A R I A G E S

GAYVALLET Jean et GRIFFET Marguerite, Joséphine  
le 14 avril 1995

RICHARD Thierry, Noël et CROUZET Agnès, Maryvonne, Georgette  
le 10 juin 1995

CUZIN Patrick et BELLON Béatrice, Florence  
le 24 juin 1995

RIDEL Christophe, Michel, André et WAHARTE Murielle, Annick, Raymonde  
le 8 juillet 1995

LOZANO Francisco et PRAS Marylène, Michèle  
le 8 juillet 1995

STORA Marc, Robert, Gabriel et ECKEL Edeltraud, Hildegard, Katharina  
le 23 décembre 1995

=====

D E C E S

MIOUX Clémentine, Marie, veuve de Jean Joseph ODRAT  
décédée le 14 janvier 1995

PERA Henri  
décédé le 2 mars 1995

PLANTIER Roger, Antoine  
décédé le 4 juin 1995

SIMIAN Anne, veuve de Bertin Joseph COLLION  
décédée le 27 août 1995

TRUCHET Juliette, Jeanine, veuve de Albert, Eugène CLERC  
décédée le 2 septembre 1995

LOPEZ Annie, Christiane épouse de Albert, Jean DECOURT  
décédée le 2 septembre 1995


MANIN Antonia, Marie, veuve de Pierre-Ennemond SIMIAN  
décédée le 24 septembre 1995

PEREZ Célia, épouse de Rafaël NAVARRO  
décédée le 30 octobre 1995

BLAIN Marie, Claudine, Jeanne, veuve de Louis, Eugène PRAS  
décédée le 3 décembre 1995

PUTOUT Marie, Jeanne, Francia, veuve de Marius, Joseph ESCOFFIER  
décédée le 27 décembre 1995



A decorative border with a repeating floral and vine pattern surrounds the central text.

**II**  
**LE TRAVAIL**  
**DU CONSEIL**  
**MUNICIPAL**



L'an mil neuf cent quatre vingt quinze, le treize octobre, le Conseil Municipal de la commune de CHUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joseph PLANTIER, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 9 octobre 1995

**PRESENTS** : MM. J. PLANTIER, Maire, ALLARD, BOURGUIGNON, FLAMAND, LUCAS, MARLIER, NAVARRO, PRAS M, RATTON, REGAL, ROCHE, RODRIGUEZ,

MMES AURIC, CARRET, GARDAIS, PRAS A, RAULIN, SYLVAIN, TERRIER.

**SECRETAIRE** : Madame Edith AURIC.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

**SIVU : COMMISSION TOURISME** : Rapporteur Mr ALLARD

Compte-rendu de la réunion qui a eu lieu à Pont-Evêque le 21 septembre dernier. Points à retenir :

. Outils de promotion et développement touristique du Pays Viennois (réalisation d'une carte de Promotion du Pays Viennois).

. Aménagement d'un local d'exposition du Patrimoine Local, 2 sites en complémentarité : Prieuré de Moïdieu et St Georges d'Espéranche. Les discussions en cours portent sur le contenu muséographique et sur l'opportunité d'une étude préalable pour fixer le contenu et les objectifs de l'opération.

. Soutien aux projets d'accueil en milieu rural.

. La diffusion de la carte des sentiers du Pays Viennois est assurée par les communes. On peut se la procurer dans les commerces locaux ainsi qu'à l'Office de Tourisme de Vienne au prix de 30 F.

. Surveillance du balisage et entretien des sentiers : proposition est faite que ces opérations soient assurées conjointement par des élus, marcheurs bénévoles et/ou des associations volontaires, les gros travaux d'entretien étant à la charge de la commune.

. Edition d'un topoguide accompagnant la carte des sentiers. Un groupe de travail a été créé qui pourra faire appel aux compétences locales.

**SIVU : COMMISSION VIE QUOTIDIENNE** : Rapporteur Mme RAULIN

Réunion de cette commission le 27 septembre 1995.

- **Projets soumis à l'étude** :

. le transport des personnes âgées (un questionnaire sera envoyé dans les différents clubs de 3è Age).

. Sécurité dans nos villages principalement aux abords des écoles et des équipements publics.

- **Projet en cours de réalisation** :

. Aide à l'acquisition d'instruments de musique dans les écoles de musique.

**SIVU : COMMISSION URBANISME** : Rapporteur Mme GARDAIS

Synthèse des deux réunions qui ont eu lieu.

Réunion du 13 septembre 1995 : synthèse des études réalisées sur le parc "Habitat" du secteur du SIVU.

La réunion du 28 septembre 1995 a permis de préciser la procédure pour l'attribution de logements OPAC dans le cadre du CLH.

Les personnes intéressées doivent demander un dossier en Mairie, le compléter et le remettre accompagné des pièces justificatives. Un plafond de ressources fixé par l'OPAC est établi. 25 % du parc locatif est réservé à des personnes en situation difficile. Ce dossier est transmis à l'OPAC de Vienne. Le choix des futurs locataires se fait par les membres de la commission communale en tenant compte des priorités. Ce choix est validé ou non par l'OPAC, toute demande, non retournée sous 3 jours, est considérée comme recevable.

Le choix des dossiers ne dépend nullement de la date de dépôt du dossier en Mairie.

**SIVU : COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE** Rapporteur Mme AURIC

Compte-rendu de la réunion du 13 septembre 1995 relative aux rappels des actions retenues dans le cadre du Contrat de Pays.

- Promotion du Pays Viennois :

. réalisation d'un logotype accompagné d'une charte graphique.

. élaboration d'une plaquette de promotion.

- Maison de l'Economie : Aménagement Tour IV, Plan des Aures à Pont-Evêque de 2 étages destinés à l'accueil d'entreprises.

- Outil d'appui au développement économique.

- Outil de promotion et de communication : 2 actions retenues :

. réalisation d'un annuaire du développement économique.

. réalisation d'un fichier des zones d'activités.

**SIVU : COMMISSION AGRICULTURE** Rapporteur Mme PRAS

Présentation des points développés lors de la réunion de cette commission :

- Organisation du travail : service de remplacement

- CUMA : achat de matériel en commun

- Embauche d'un animateur à mi-temps

- Agriculture et environnement

- Etude technique

- Amélioration du cadre fermier

- Expérimentation sur parcelles de nouveaux procédés

- Soutien action diversification

- Soutien investissement

- Vente produits BIO

#### SIVU : ASSEMBLEE GENERALE

Rapporteur Melle CARRET

Assemblée qui a permis principalement de valider des actions des diverses commissions citées précédemment.

Différents points ont engagé des discussions :

- Adoption de la plaquette "promotion Pays Viennois". Le logotype est déjà réalisé.
  - Guide sportif pour les Jeunes (13-14 ans) : participation du SIVU acceptée. Rédaction et coût par commune à revoir.
  - Participation des communes : Redéfinir la répartition financière de chaque commune membre par actions.
  - Comité d'Expansion Isère Rhodanienne : adhésion éventuelle du SIVU au lieu et place de chaque commune membre du SIVU.
- Une réunion de toutes les commissions du SIVU de la commune de Chuzelles aura lieu le 19 octobre 1995 en Mairie.

#### SIVOM Rapporteur Mr PRAS

Différents sujets ont été abordés lors de la réunion du 3 octobre 1995 :

- Approbation programme travaux voirie 1995 : Verdier, route des Serpaizières, revêtement route de Gruyère.
- Consultante architecturale : Mme Sylviane PINEDE Pont de Beauvoisin : coût à la charge du demandeur.
- Recrutement d'une nouvelle secrétaire intercommunale.
- Planning des engins.
- Commission d'Appel d'Offres : Election de ces membres dont M.PRAS.
- Consignes de sécurité pour les employés communaux.
- Collaboration avec le SENEGAL
- Match foot : canton Nord a gagné.
- PROXIMA : présentation de cette association.
- Carte des Aléas : elle n'est pas terminée, en l'absence de délibérations de certaines communes.

#### SYNDICAT DEPARTEMENTAL ELECTRICITE ISERE ; SE 38

Rapporteur Mr ROCHE

Réunion du 8 octobre 1995 à Beaucroissant.

Présentation de ce syndicat : Créé le 14 mai 1993, notre commune y a adhéré le 19 novembre 1993.

Son but est de renforcer le pouvoir des communes par rapport à EDF

- par : - un cahier des charges  
- redevance concession

Il participe à :

- . Intégration du réseau dans l'environnement
- . Amélioration esthétique
- . Eclairage public et diagnostic.

La commune ne verse aucune cotisation à ce syndicat.

Lors de la réunion divers sujets ont été abordés :

- . Election du Président : Mr NICAISE, Maire de Montseveroux
- . Election de Vice-Présidents : 4
- . Election du Bureau : 34 membres dont Mr J.PLANTIER
- . Présentation de la situation financière 1995
- . Projets de délibérations
- . Compte-rendu des décisions du bureau
- . Liste des communes sollicitant leur adhésion au SE 38.

#### PLAN PREVENTION RISQUES : PPR Rapporteur Mr BOURGUIGNON

Réunion du 4 octobre en Sous-Préfecture de Vienne en présence de Monsieur le Sous-Préfet.

Une étude réalisée dans le cadre du programme de prévention contre les inondations liées au ruissellement pluvial urbain et aux crues torrentielles a été établie avec remise d'une carte au 1/25 000 des zones inondables.

Cette étude part du principe que toute zone humide sera un jour ou l'autre inondée.

A Chuzelles, le quartier du Bief est considéré comme zone à risque.

Des critiques ont été formulées envers cette étude :

- asphyxie pour certaines communes pour les futures constructions
- transfert des responsabilités (Préfet vers le Maire)
- les inondations ne sont pas toujours dues à l'urbanisation mais parfois à l'agriculture, au remembrement etc...

Une étude hydraulique avec le Syndicat des 4 Vallées est prévue.

Un courrier sera fait en collaboration avec les autres communes de la Vallée de la Sévenne.

#### DEPLACEMENT MONUMENT AUX MORTS :

Suite à la réunion avec les Anciens Combattants et compte tenu du choix exprimé à l'unanimité (Place de l'Eglise, contre le mur du cimetière) il convient de prendre une délibération pour entériner ce choix.

Après discussion, il est procédé au vote : 19 POUR.

#### PROFESSEUR DE MUSIQUE :

Mme THIRIAT actuellement en congé parental, Mme FERRIER assurera les cours de musique à raison de 4 heures par semaine et au taux horaire de 85 Frs brut.  
Accepté à l'unanimité.

#### ELECTRIFICATION RURALE :

Lecture est faite du dossier technique et du dispositif de financement :

Prog. FACE 94 Dégâts neige pour un montant de 315 000 F

Prog. FACE 95 Coup/Coup pour un montant de travaux de 362 000 F

Lecture est donnée également de l'ouverture des plis relatifs à ce dossier. La Société d'Exploitation de l'Entreprise Rhodanienne d'Electricité étant la moins disante s'est vue attribuer le marché pour un montant de 660 481,34 Frs.

Accepté à l'unanimité.



#### **ENVIRONNEMENT :**

Lecture est donnée du courrier émanant de Chuzelles Environnement adressé aux Maires de Chuzelles, Villette, Luzinay, St Just Chaleyssin, Serpaize, au Président de la Chambre d'Agriculture de l'Isère et à Mme la Présidente de Sévenne Environnement.

Ce courrier soumet aux destinataires un plan de lutte contre les inondations et les coulées torrentielles en 5 points.

Le Conseil constate que les initiatives déjà prises à la fois par la municipalité et par le Syndicat des 4 Vallées vont dans ce sens.

La commission "Environnement" s'est réunie et a ébauché un certain nombre de points qui pourraient être menés conjointement non seulement avec cette association mais aussi avec d'autres et avec toute personne compétente de bonne volonté. Ces actions seront proposées lors d'une prochaine réunion.

En raison de l'ordre du jour particulièrement chargé le sujet relatif à l'**enquête publique** sera étudié lors de la prochaine séance, après réception des conclusions du commissaire-enquêteur.

#### **DIVERS :**

**Demandes de subvention :** Mr PLANTIER fait part aux membres du Conseil Municipal de deux courriers relatifs à une demande de subvention. Pour le Ski-Club, une entrevue avec la commission "Associations" est souhaitée. Pour l'autre demande, émanant d'une association départementale, il ne pourra être répondu favorablement.

**Demandes de miroir :** Mr PLANTIER informe que deux personnes demandent qu'un miroir soit installé près de leur domicile.

La commission "Voirie" étudiera les demandes.

En tout état de cause, l'acquisition et l'entretien du miroir seront à la charge des demandeurs.

**Courrier et pétition des habitants de Pauphile :** Il s'agit de la copie d'un courrier adressé à la DDE suite aux pluies torrentielles du 6 août dernier. Les membres du Conseil Municipal ont pris note et prendront contact avec la DDE afin de suivre ce dossier.

**Courrier d'un habitant du lotissement Tourmente :**

Réponse sera faite à cet administré en lui précisant que le fossé privé, mal entretenu, est situé sur un terrain privé, et à la charge du propriétaire ou de l'exploitant.

**Courrier d'un président de lotissement :**

Le Conseil en prend acte.

**SIRCAT :** Rapporteur Mme GARDAIS

Réunion du 7 septembre dernier.

Renouvellement du bureau : Mr Gueffier président

Historique du SIRCAT : 60 membres, création du CAT Malissol, Mas de Seyssuel (prochain agrandissement en vue)

**Piscine :** Rapporteur Mme TERRIER

Les membres du Conseil Municipal sont informés des problèmes de toiture à la piscine de Villette (le chlore rouge la toiture).

Des réclamations sont parvenues concernant les cartes de réduction qui ne sont pas acceptées le dimanche.

**Association Parents d'Elèves :** Lecture du courrier

Conformément au souhait de cette association, deux membres du Conseil Municipal ont été désignés : Mr Marlier et Mme RAULIN.

Le prochain Conseil d'Ecole aura lieu le 23 octobre 1995.

**Intervention des Sapeurs-Pompiers :**

Total interventions : 6

Nombre d'heures : 9

Total personnel engagé : 12

**Lame neige tracteur :** Deux devis sont déjà parvenus, les démarches se poursuivent.

**Courrier Mille Loisirs :** Monsieur le Maire fournit les explications nécessaires quant aux travaux qui restent à effectuer. Après discussion il est décidé que la commission chargée des relations avec les associations rencontrera le centre Mille Loisirs.

**Commission Jeunes :** Les membres de cette commission ont procédé aux investigations en vue de l'achat d'une table de Ping-Pong et de paniers de Basket.

Des devis sont à l'étude. Ils entreront dans le cadre des discussions préparatoires du Budget Primitif 96.

**1150<sup>e</sup> anniversaire de la commune :** Fêtes et Sports, Patrimoine, Associations

Les commissions concernées étudient et font des propositions en vue de cette manifestation. Un document comportant une liste d'actions possibles est remis aux membres du Conseil. Les actions seront proposées lors d'une réunion avec les associations et personnes intéressées.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents.

Pour copie conforme.

Le Maire

J. PLANTIER

L'an mil neuf cent quatre vingt quinze, le dix sept novembre, le Conseil Municipal de la commune de CHUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joseph PLANTIER, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 novembre 1995

**PRESENTS** : MM. J. PLANTIER, Maire, ALLARD, BOURGUIGNON, FLAMAND, LUCAS, MARLIER, NAVARRO, PRAS M, RATTON, REGAL, ROCHE, RODRIGUEZ,

MMES AURIC, CARRET, GARDAIS, PRAS A, RAULIN, SYLVAIN, TERRIER.

**SECRETAIRE** : Madame Edith AURIC.

**BUDGET SUPPLEMENTAIRE COMMUNAL 1995 :**

Rapporteur Melle CARRET

Lecture est faite et explications sont données.

Ce budget s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses aux montants ci-dessous :

- Section FONCTIONNEMENT : 89 300 Frs
- Section INVESTISSEMENT : - 417 500 Frs

Le résultat du vote est le suivant :

- 13 voix POUR
- 6 ABSENTIONS : MM. Allard, Bourguignon, Régal, Roche, Rodriguez, Mme Terrier.

**BUDGET SUPPLEMENTAIRE CCAS 1995 :**

Il s'équilibre en dépenses et en recettes à 7 465 Frs.

Il est adopté à l'unanimité par ses membres.

**BUDGET SUPPLEMENTAIRE ASSAINISSEMENT 1995 :**

Il s'équilibre comme suit :

- Section FONCTIONNEMENT : 36 000 Frs
- Section INVESTISSEMENT : - 222 000 Frs

Le résultat du vote est le suivant :

- 14 voix POUR
- 5 ABSENTIONS : MM. Bourguignon, Régal, Roche, Rodriguez, Mme Terrier.

**ENQUETE PUBLIQUE relative à la modification n°3 du POS**

Rapporteur Mr BOURGUIGNON :

Lecture est faite du rapport de Mr DENIAU, Commissaire-Enquêteur. Celui-ci émet un avis favorable.

Les membres du Conseil Municipal acceptent cette modification.

**REVISION DU POS - Commune de SERPAIZE**

Rapporteur Mme TERRIER :

Lecture est faite de la délibération du 28 septembre 1995 de la commune de SERPAIZE et concernant la révision de son POS.

Trois niveaux de consultation sont proposés.

La municipalité de CHUZELLES souhaite être associée au projet de révision du POS au niveau 2.

Après en avoir délibéré par 18 voix POUR et 1 ABSTENTION, les deux membres du Conseil désignés sont :

- Madame Christiane TERRIER
- Monsieur Gilles BOURGUIGNON.

**DELIBERATION POUR INDEMNITE AU RECEVEUR MUNICIPAL :**

La commune est appelée à demander le concours de Monsieur le Receveur Municipal pour confection de documents budgétaires ou renseignements relatifs à leur préparation, Monsieur le Maire rappelle qu'une délibération doit être prise à chaque renouvellement de la Municipalité afin d'allouer l'indemnité (au taux maxi) prévue par l'arrêté interministériel du 21 mars 1982.

**DELIBERATION POUR PRIX DU TICKET RESTAURANT SCOLAIRE :**

Monsieur le Régisseur de la cantine demande à Monsieur le Maire l'autorisation de débattre sur le sujet du prix des tickets restaurant qui n'était pas prévu à l'ordre du jour et qui doit être traité dans les meilleurs délais.

La lettre circulaire Préfectorale n°95-46 du 07/08/95 fait connaître le taux moyen d'augmentation des tarifs des cantines scolaires.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de porter à 18,50 Frs le prix du ticket restaurant à compter du 1er janvier 1996.

**DIVERS :**

Centre de Secours : 3 interventions en octobre

- 9 personnes engagées
- 9 heures d'interventions

Déchetterie : 284 entrées en Août  
271 entrées en septembre.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Ont signé les membres présents.

Le Maire

J. PLANTIER



L'an mil neuf cent quatre vingt quinze, le trente novembre, le Conseil Municipal de la commune de CHUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joseph PLANTIER, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 novembre 1995

**PRESENTS** : MM. J. PLANTIER, Maire, BOURGUIGNON, MARLIER, NAVARRO, PRAS M, RATTON, REGAL, ROCHE, RODRIGUEZ,

MMES AURIC, CARRET, GARDAIS, PRAS A, RAULIN, SYLVAIN, TERRIER.

**EXCUSBS** : Mr ALLARD donne pouvoir à Mr G. ROCHE  
Mr FLAMAND donne pouvoir à Mr J. PLANTIER  
Mr LUCAS donne pouvoir à Mme RAULIN

**SECRETARE** : Madame Edith AURIC.

Monsieur le Maire ouvre la séance :

**DEMANDE DE CONCOURS DE LA DDE POUR L'ASSAINISSEMENT DES PINS**

**Programme 95** : Rapporteur G.BOURGUIGNON

Le Conseil Municipal sollicite le concours de la Direction Départementale de l'Equipement de l'Isère pour assurer la Maîtrise d'Oeuvre nécessaire à la réalisation de l'Assainissement des Eaux Usées - Programme 1995 - Quartier des Pins.

Le montant relatif à cette réalisation est de :

- 2 080 000 Frs Hors TVA

- 2 508 480 Frs TTC

La valeur du taux de rémunération de la DDE à titre de concepteur et de Maître d'Oeuvre est de 4,76 %.

Il y a donc lieu de prendre une délibération pour confier à la DDE cette réalisation.

Vote exprimé : 19 POUR

**SYSTEPUR** : Rapporteur J. PLANTIER

- **Exploitation de la Station d'Épuration** :

Le contrat d'exploitation de la station d'épuration passé avec la société OTV prendra fin le 18 janvier 1996. Celle-ci ne souhaite pas renouveler ce contrat.

Les membres de ce syndicat décident après consultation de confier l'exploitation à SYSTEPUR.

- **Appel d'Offres Etude Valorisation des Boues** (Estimatif Coût des Etudes - Montant HT)

L'entreprise PROVAL ayant présenté le devis le plus compétitif s'est vue attribuer le marché.

Il reste à choisir le mode de valorisation :

. Par épandage pour un montant de 134 258 Frs HT

ou

. Par compostage pour un montant de 22 000 Frs HT

ou

. Mise en décharge pour un montant de 100 Frs la tonne.

- **Analyse du rejet** :

DCO : 52 mg/l - Norme autorisée 90 mg/l

DB 05 : 12 mg/l - Norme autorisée 30 mg/l

MES : 12 mg/l - Norme autorisée 30 mg/l

La moyenne du flux hydraulique par jour est de 16 800 m3.

- **Lecture des prévisions budgétaires 1996**

Le budget sera voté en janvier prochain.

**SYVROM** : Rapporteur J. PLANTIER

L'enfouissement des ordures ménagères est maintenu sur le site de Vienne, en décharge contrôlée, jusqu'en 2002. Un projet départemental d'élimination des ordures ménagères et des déchets industriels de groupe B est à l'étude. Un incinérateur est envisagé soit à SALAISE SUR SANNE soit à ST VALLIER.

Actuellement le coût du traitement et de la collecte est compris entre 132 et 172 Frs par an et par habitant soit pour un ménage 435 à 567 Frs.

Suite au projet départemental, le coût du traitement et de la collecte serait compris entre 360 et 400 Frs par an et par habitant soit pour un ménage 1118 à 1320 Frs.

**CENTRE DE SECOURS** : Rapporteur M.T. CARRET

Suite à une réunion, les membres de la Commission ont pu visiter le Centre de Secours de Vienne.

Des explications relatives au Centre Principal de Secours ont été données quant au fonctionnement, aux nouveaux procédés en matière informatique, au matériel acheté par le département, aux règles de sécurité des établissements recevant du public.

Lecture et explications du projet de budget :

Les charges sont réparties comme suit :

- 50 % par la Mairie de Vienne

- 50 % par les 24 communes + Vienne

Quatre critères de répartition :

- population

- potentiel fiscal

- risques (tels voies grande circulation, stockage pétrolier, centrale nucléaire etc...)

- interventions : il y a atténuation de la charge pour les communes détenant un corps de lère intervention.

Pour la commune de Chuzelles en 1995

- 81 interventions - 236 heures

Constatation d'une augmentation des accidents.

L'intervention des Sapeurs-pompiers n'est pas GRATUITE, la participation de la commune est de 112 119 Frs pour l'année 1996.

Le Centre de Secours est en outre compétent pour la téléalarme.

A noter que le montant mensuel de location de la téléalarme passe de 180 à 190 Frs.

#### COURRIER INSTITUTION ST CHARLES :

Lecture est faite du courrier de Mr DUMOULIN, directeur de l'Institution St-Charles demandant une participation aux frais de fonctionnement de cet établissement.  
Réponse lui sera faite qu'il n'est pas possible de satisfaire leur demande s'agissant d'un établissement privé. (Une classe primaire a été fermée cette année en raison d'une baisse d'effectif).

#### COURRIER UNION NATIONALE DES COMBATTANTS : Rapporteur G. ROCHE

Ce courrier fait part du souhait de cette association de voir réunies en une seule cérémonie les trois célébrations : 19 Mars, 8 mai et 11 novembre.  
La date retenue pour cette éventuelle cérémonie unique serait le 11 novembre.  
Après discussion, les membres du Conseil Municipal votent à l'unanimité leur désapprobation envers ce projet.

#### ECLAIRAGE DES PINS : Convention entre Communay et Chuzelles

Lecture est faite d'un projet de convention passé entre les deux communes.  
Jusqu'à ce jour, la prise en charge de cet éclairage était entièrement assurée par la commune de Chuzelles.  
Un accord doit être passé entre la commune de Communay et la commune de Chuzelles afin que les frais soient partagés.  
Communay règlera la facture d'avril et Chuzelles celle du mois d'octobre et assurera l'entretien.

Les membres du Conseil Municipal sont d'accord sur le principe de cette convention, il reste à l'affiner.

#### MILLE LOISIRS :

Une rencontre a eu lieu mardi 28 novembre pour s'entretenir des divers problèmes en cours :

- Subvention
- Grillage et barrières
- Sécurité
- Sanitaire - Hygiène

Une solution a été apportée pour certains d'entre eux, pour les autres ils sont en cours de règlement.

#### CHAUDIÈRES ECOLES :

Pour avoir tous éclaircissements sur un problème de santé à l'intérieur d'un appartement de fonction, J. PLANTIER a demandé aux services de la DDASS de procéder aux analyses nécessaires ; de plus un contrôle technique a été demandé. Lecture est donnée des résultats. Aucun taux n'est de nature à entraîner des problèmes de santé. Par précaution supplémentaire, une nouvelle série d'analyses sera pratiquée.

Principaux résultats à prendre en compte pour les 3 chaudières :

- Teneur O2 : compris entre 5,1 et 10,7 %, la norme se situe entre 8 et 12 %
  - Teneur CO2 : compris entre 7,5 et 11,7 %, le maximal à ne pas dépasser est de 15,5 %.
  - Teneur CO ND : compris entre 16 et 111 ppm (particules par million), la norme à ne pas dépasser est de 200 ppm.
- Ces résultats seront affichés.

#### DIVERS :

##### - Courrier DDE

Une pétition des habitants de Pauphile a été adressée à la DDE par l'intermédiaire de Bernard SAUGEY, député. Lecture est faite de la réponse de la DDE à cette pétition.

Lecture est faite de la réponse qui sera adressée à un architecte traitant du dossier d'une personne de Chuzelles en vue de la construction d'un projet hôtelier ou tertiaire sur la commune.

Pour l'instant, le terrain concerné ne peut pas être mis en zone constructible tant qu'aucun projet précis ne sera connu.

- Lecture d'un courrier de VIVIANT Terrains (Lotisseur du Clos des Mésanges) relatif à une convention passée entre le lotisseur et la commune sur divers points :
  - . arborisation, à la demande de la Municipalité un accord s'est fait sur 12 érables verts, diamètre 12/14.
  - . éclairage : modalités à préciser.

##### - Syndicat d'Electricité 38 :

Une délibération doit être prise pour l'adhésion de 32 nouvelles communes.  
Délibération soumise au vote : 19 POUR.

#### Lecture est faite de différents courriers :

- Concernant la suppression éventuelle d'un droit de passage. Le problème sera étudié le moment venu.

- Information concernant deux enfants de Chuzelles qui ont réalisé de bonnes performances au triathlon organisé le 30 septembre dernier par le CSD Vienne. Félicitations leurs seront envoyées.

- Lotissement Hameau St Maurice ; courrier pour une demande de rendez-vous afin d'étudier une éventuelle prise en charge par la commune des voiries et aires de retournement. Un rendez-vous sera fixé pour une entrevue.

- Mairie de Condrieu ; Courrier par lequel une participation est demandée pour financer le colis d'éventuels pensionnaires Chuzellois de la maison de retraite.  
Réponse sera faite qu'un colis est offert par la municipalité de Chuzelles au(x) pensionnaire(s) originaire(s) de la commune.

- Ecole Privée St Sorlin de Vienne. Demande est faite d'une participation aux frais de fonctionnement (un enfant de la commune pensionnaire dans cet établissement). Une réponse négative sera faite, il en est de même pour tout établissement privé.

- Bulletin Municipal : possibilité d'une prise en charge financière totale grâce à la sponsorship de certaines entreprises. Cette solution sera étudiée plus profondément.

- D'un commun accord, Mme E.AURIC remplace Mr A.RATTON au sein de la Commission "Environnement".

- SMESSAV :

La commune de MONTSEVEROUX (adhérente au SMESSAV) refuse que, concernant la carte scolaire, elle soit rattachée au secteur de BEAUREPAIRE comme le souhaiterait l'Inspectrice d'Académie.

Le SMESSAV soutient la position de la commune de MONTSEVEROUX.

- Deux membres du Conseil Municipal évoquent un surcroît de travail demandé aux employés communaux et demandent éventuellement l'embauche d'un CES. Sujet à étudier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.  
Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Ont signé les membres présents.

Le Maire J. PLANTIER





L'an mil neuf cent quatre vingt quinze, le dix huit décembre, le Conseil Municipal de la commune de CHUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joseph PLANTIER, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 décembre 1995

**PRESENTS** : MM. J. PLANTIER, Maire, ALLARD, BOURGUIGNON, LUCAS, MARLIER, PRAS M, RATTON, REGAL, ROCHE, RODRIGUEZ,

MMES AURIC, CARRET, GARDAIS, PRAS A, RAULIN, SYLVAIN, TERRIER.

**EXCUSES** : Mr FLAMAND donne pouvoir à Mr PLANTIER  
Mr NAVARRO donne pouvoir à Mr ALLARD

**SECRETARE** : Madame Edith AURIC.

Monsieur le Maire ouvre la séance.  
Une minute de silence est observée pour le décès de Mr CHAINTREUIL, ancien Maire.

**LIGNE DE CREDIT :**

Mr le Maire informe son Conseil qu'il y a lieu de faire une demande d'avance de trésorerie de 350 000 Frs à la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes Lyon au taux minimum en vigueur.

Cette somme servira à régler dans les délais prévus les diverses indemnités dues aux agriculteurs qui cèdent leurs parcelles pour la ZAC des PINS en attendant de signer la vente du terrain avec l'aménageur (entre janvier et février 1996). Ce montant avait été fixé lors de la signature du transfert des terrains.

Mr le Maire précise que cette avance de trésorerie sera remboursée à la Caisse d'Epargne dès que l'aménageur aura réglé.

Après délibération, les membres du Conseil acceptent cette proposition à l'unanimité.

**SYSTEPUR :**

Compte-rendu de la réunion du 14 décembre 1995.  
Le budget primitif 1996 présenté par Mr le Président est approuvé par le Comité Syndical.

Il est arrêté :

- en Dépenses et Recettes de fonctionnement à 8 069 500 Frs
- en Dépenses et Recettes d'investissement à 1 750 100 Frs.

La participation communale :

- en frais d'exploitation est de 67 427,64 F TTC
- en investissement est de 56 887,53 F TTC.

**ASSAINISSEMENT DES PINS : Appel d'Offres ouvert : 2 521 082,70 F**

Mr le Maire présente au Conseil Municipal le dossier de consultation des entreprises relatif aux travaux d'assainissement des Eaux Usées - Quartier des Pins - Programme 1995, établi par la Direction Départementale de l'Équipement de l'Isère - Subdivision de Vienne.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité,  
- approuve le dossier de consultation des entreprises établi par la DDE de l'Isère.

- choisit la procédure de l'appel d'offres ouvert pour la consultation devant permettre la passation des marchés.

- désigne, pour faire partie de la commission qui sera présidée par Mr le Maire :  
. en qualité de membres titulaires : MM. ROCHE, BOURGUIGNON, MARLIER, MMes TERRIER, CARRET.

. en qualité de membres suppléants : MM. PRAS M, LUCAS, ALLARD, MMes PRAS R, AURIC.

- décide que les dépenses afférentes à cet appel d'offres seront imputées sur les crédits inscrits au budget général.

- Décide que les dossiers de consultation seront remis aux entreprises contre un chèque de caution de 400 F.

- Autorise Mr le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la conclusion des marchés concernant cet appel d'offres.

**SIVU Tourisme : Rapporteur P. ALLARD**

Le SIVU dispose d'une enveloppe globale de 157 310 F répartie ainsi :  
- 75 710 F pour l'aménagement des sentiers (ouverture, balisage) subventionné à 70 %.  
- 81 600 F pour les équipements d'accompagnement, subventionné à 50 %.

Il reste à ce jour :

- 29 275 F pour l'aménagement des sentiers
- 19 936 F pour les équipements.

Cartes loupes pour les panneaux d'information : dans l'attente de trouver une proposition qui convienne à tous, la commission décide de laisser en suspens la réalisation cette carte loupe.  
Topoguide des sentiers : le groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises afin de réfléchir sur le contenu, la forme et les modalités de réalisation de ce topoguide.

**SIVU : Développement économique : rapporteur E. AURIC**

Etat d'avancement des actions concernant le volet économie : les questions pour la réalisation et l'engagement de l'ensemble des actions restent posées ; - aménagement des étages 1 et 2 de la Tour IV pour l'accueil d'entreprises, - transfert des enveloppes sur un autre volet.

Maison de l'Economie : le projet d'aménagement architectural tel qu'il est présenté aujourd'hui révèle les fortes contraintes techniques de la transformation d'usage de ce bâtiment. Il faut se prononcer sur la position de la commune.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de ne pas adhérer à cette opération.

**SIVU : Vie quotidienne** : rapporteur M.T. CARRET

- Prévention routière : action pour déterminer les risques et les actions prioritaires. Le programme prévoit une action globale se décomposant en 3 phases :

1°) "Etude sécurité routière" : réaliser un état des lieux des risques et proposer des orientations d'actions pour remédier à ces problèmes et déterminer les sites ou actions prioritaires d'intervention.

2°) Mise en place d'une "campagne de sensibilisation et d'information".

3°) Réalisation d'opérations prioritaires.

La DDE est un des partenaires et ses interventions sont gratuites.

Il est demandé de délibérer pour une étude d'ensemble et adhérer à l'action.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'y adhérer.

**Autres actions de Contrat de Pays :**

- Instruments de musique : l'action a bien fonctionné. Par rapport à la demande, l'enveloppe sera insuffisante.

- Transports à la demande : action qui n'intéresse pas la Commune (coût trop élevé)

**SIVU : Assemblée Générale** : rapporteur M.T. CARRET

Présentation du Budget supplémentaire 1995 - vote des indemnités aux : Président, Vice-président et Percepteur - présentation du bilan du programme du Contrat de pays - délibération sur les répartitions des enveloppes financières - projet d'avenant au Contrat de pays.

**DIVERS :**

Lecture est faite du courrier d'une administrée concernant un point de voirie. Réponse sera faite après recherches et vérifications.

**L'OBSERVATOIRE INTERNATIONAL DES PRISONS** : St QUENTIN FALLAVIER

sollicite une aide financière. La commune ne soutient que les oeuvres de proximité immédiate et ne peut répondre favorablement à cette demande.

**CONSEIL GENERAL DE L'ISERE** : Un courrier du Conseiller Général attire l'attention sur les conséquences que risquent d'avoir, au plan communal, les conditions dans lesquelles est établi le budget à l'Assemblée départementale.

L'enfant Gaëtan BALIDAS qui avait reçu les félicitations de la Municipalité pour avoir réalisé de bonnes performances au triathlon du 30/09/1995 a adressé une lettre de remerciements à Monsieur le Maire.

**LIGUE CONTRE LE CANCER** : le produit de la collecte du verre dans notre commune s'élève à 226 F. pour le premier semestre 1995.

Grâce à la participation de toutes les communes, une somme de 3 785 894,09 F. a pu être affectée à l'objectif "Recherche".

La Fondation pour la Recherche Médicale demande de soutenir son action par un don. Les ressources de la commune n'étant pas suffisantes, le Conseil Municipal ne peut répondre favorablement à cet appel.

Intervention des **POMPIERS** mois de NOVEMBRE 1995: 2 interventions  
6 personnes engagées.

**ENVIRONNEMENT** : Un compte rendu est fait de la réunion entre les membres de la commission "Environnement" et l'association Chuzelles-Environnement. Une série d'actions communes a été proposée. Les modalités seront à préciser. Elles concernent :

- arrêté de biotope pour la zone humide des Serpaizières,
- organisation commune de la journée consacrée au nettoyage de certains secteurs,
- établissement d'une réserve de végétaux alimentée par des particuliers et destinée à un usage communal,
- recensement de la faune et de la flore,
- journée du patrimoine 96 consacrée au "végétal" sur le thème des "marais aux collines"

Délégation Permanente au Maire :

Il y a lieu de prendre une délibération afin de donner délégation permanente au Maire.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

Le Sporting-Club de SEYSSUEL organise un championnat national de gymnastique féminine les 20 - 21 - 22 juin 1997 et concernerait environ 1500 jeunes filles à héberger. La Municipalité répondra qu'il sera possible de prévoir l'hébergement de quelques personnes.

Une nouvelle association est née. Il s'agit d'un club de plongée sous-marine "SEVENNE BIO-PLONGEE" ouvert aux jeunes à partir de 8 ans. Se renseigner en Mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire

J. PLANTIER



L'an mil neuf cent quatre vingt seize, le dix neuf janvier, le Conseil Municipal de la commune de CHUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joseph PLANTIER, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 janvier 1996

PRESENTS : MM. J. PLANTIER, Maire, ALLARD, BOURGUIGNON, LUCAS, MARLIER, NAVARRO, PRAS M, RATTON, REGAL, ROCHE, RODRIGUEZ,

MMES AURIC, CARRET, GARDAIS, PRAS A, RAULIN, SYLVAIN, TERRIER.

EXCUSE : Mr FLAMAND donne pouvoir à Mr PLANTIER

SECRETAIRE : Madame Edith AURIC.

Une minute de silence est observée en hommage à François MITTERRAND, ancien Président de la République.

DELEGATION PERMANENTE AU MAIRE : rapporteur G. BOURGUIGNON :

Suite à demande d'éclaircissement concernant la délégation permanente de signature accordée le 18 décembre 1995 et non portée à l'ordre du jour, G.BOURGUIGNON est amené à préciser et à rappeler l'objet exact de cette délégation qui permet au Maire de défendre les intérêts de la commune en justice.

DGE VOIRIE AMENAGEMENT RD36 et RD 123 : rapporteur J.PLANTIER

En vue de l'aménagement du carrefour RD36 - RD123, J. PLANTIER informe les membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de demander une inscription pour le programme 1996 DGE 2ème part en vue de l'obtention d'une subvention. Le coût plafond est de 400 000 Frs HT. Cette demande d'inscription doit être adressée avant le 6 février 1996.

L'assemblée présente approuve à l'unanimité cette demande de subvention. (19 voix POUR).

DGE 2è PART - Prog. 96 - Première acquisition d'un FAX rapporteur MT CARRET

Compte tenu de l'augmentation des documents administratifs, il devient nécessaire de prévoir l'acquisition d'un FAX.

A l'occasion de ce premier achat de FAX, la commune peut solliciter l'octroi d'une subvention égale à 50 % du coût sur un maximum de 3 000 Frs.

MT CARRET informe les membres du Conseil Municipal des différents devis qu'elle a obtenus. A l'issue de la discussion, le choix s'est porté sur le matériel FRANCE TELECOM pour un montant de 3 890 Frs HT.

Après discussion l'assemblée procède au vote : 19 voix POUR

Une subvention est donc sollicitée auprès de la Préfecture de l'Isère afin de pouvoir acquérir ce matériel.

DGE 2E PART - PROG.96 - RENOUELEMENT DE MATERIEL INFORMATIQUE : rapporteur J.PLANTIER

Le Conseil Municipal manifeste son accord de principe pour une demande de subvention dans le cas où les besoins du secrétariat nécessiteraient l'acquisition de matériel supplémentaire ou le renouvellement du matériel existant.

COURRIER MAIRIE DE COMMUNAY : rapporteur C.TERRIER

C. TERRIER procède à la lecture du compte-rendu de la réunion du 13 novembre 1995 entre les Mairies de COMMUNAY et CHUZELLES.

Objet de la réunion :

- Assainissement et éclairage public du Hameau des Pins.

Le but de l'assainissement des deux communes est de prendre si possible toutes les maisons du hameau. La traversée pourra peut-être s'envisager avec un fonçage. Chuzelles fait partie du syndicat SYSTEPUR ; celui-ci gère l'entretien de la station d'épuration ainsi que le transit. Communay devra s'équiper d'un comptage (payé au m3 rejeté). Communay demande s'il ne serait pas possible de passer une convention avec notre commune au lieu de rentrer dans ce syndicat, Communay deviendrait un usager. J.PLANTIER posera la question lors de la prochaine réunion du Syndicat.

Les deux communes se sont mises d'accord afin de (re)constituer un dossier d'aménagement du hameau pour avoir une subvention. Le but est d'améliorer l'hygiène et la sécurité. Chuzelles demande néanmoins une étude sur l'écoulement des eaux pluviales. Une réunion sera organisée entre les deux mairies et les deux Directions Départementales de l'Équipement.

La convention concernant l'éclairage public devrait être signée prochainement.

SYSTEPUR : rapporteur J. PLANTIER

Lecture est faite d'une lettre émanant de la Mairie de SEYSSUEL relative au coût trop élevé du m3 de rejet sur le réseau d'assainissement existant raccordé au réseau de Chuzelles.

G.NAVARRO donne lecture d'une note concernant les débits d'eaux usées avec 3 propositions de répartitions des dépenses:

- Situation actuelle :

Chaque commune paye son compteur ou ses compteurs.

Somme à payer pour Chuzelles : 65 960,15 Frs

- Deuxième hypothèse :

Répartition d'un compteur (Seyssuel) sur l'ensemble des communes.

Chaque commune de la rive gauche paye un comptage, à l'exception de Pont-Evêque qui a déjà financé son système et de Vienne qui paye ses deux compteurs, le compteur supplémentaire de Seyssuel étant réparti entre les dix communes de la rive gauche au prorata de leur population. Le montant à payer par Chuzelles serait de 68 182,87 Frs

- Troisième hypothèse :

Répartition de deux compteurs (Seyssuel et Vienne) sur l'ensemble des communes.

Chacune des 10 communes de la rive gauche paye un compteur, à l'exception de Pont-Evêque, et les deux compteurs supplémentaires (Vienne et Seyssuel) sont répartis au prorata des populations.

Montant pour Chuzelles : 70 507,98 Frs.

Une réunion entre la commission "Urbanisme" et la municipalité de Seyssuel est souhaitée. Une convention entre les deux communes concernant les conditions de fonctionnement du réseau transit de l'assainissement devra être établie.

L'avis des membres du Conseil Municipal est que chaque commune doit assurer le comptage de ses eaux rejetées.

**CONVENTION MONTFERRAT et RECOURS** : rapporteur G. ROCHE

G. ROCHE donne lecture de la convention passée entre les habitants de ce quartier et la commune de Chuzelles.

Une délibération est nécessaire afin d'entériner l'accord pour participation financière des 12 signataires de la convention.

Les élus approuvent cette convention par 19 voix POUR.

**SIVU TOURISME** : rapporteur G. ROCHE

G. ROCHE rappelle diverses demandes donnant lieu à subvention et demande quelle suite est à donner quant à l'inscription pour l'éventuel achat de matériel d'accompagnement des sentiers.

Après discussion, il est décidé d'inscrire la commune pour l'achat d'une table.

Une fiche est à remplir concernant les événements communaux ponctuels ou habituels, pour Chuzelles, la vogue (Ascension), Rallye Association Familiale (2è dimanche de juin).

**LOCAL FRANCE TELECOM** : rapporteur J. PLANTIER

France Télécom vend à la commune le local technique de télécommunications situé à proximité du parking du Mille Club pour le franc symbolique, France Télécom garde jouissance d'une pièce de ce bâtiment (19 m<sup>2</sup>). L'entretien du bâtiment est à la charge de la commune.

Une délibération est prise pour accord, vote 19 POUR.

**LOGEMENTS OPAC** : rapporteur M. GARDAIS

1ère tranche : La réception des travaux aura lieu le 26 janvier 1996, les logements seront livrables courant février 1996.

2è tranche : Livrable en juillet - septembre 1997.

Il reste à donner un nom à ces logements.

Une réunion de la commission "urbanisme" doit avoir lieu afin d'étudier les problèmes d'entretien de VRD.

**DIVERS COURRIERS** :

Courrier d'un particulier concernant un mur de clôture (terrain nouvelle cour). Des devis sont en cours d'étude.

Courrier de Anne Marie BONNET (secrétaire en chef en Sous Préfecture) informe de son départ de la Sous-Préfecture de Vienne pour occuper d'autres fonctions dans le département voisin et remercie la municipalité de son étroite collaboration. La Municipalité regrette son départ et fait part de l'excellent souvenir qu'elle gardera des relations nombreuses et fructueuses entretenues pour faire avancer les dossiers de la commune.

Demands de subvention émanant de diverses associations externes à la commune : réponse leur sera faite qu'il n'est pas possible de les satisfaire, les ressources de la commune ne le permettant pas.

Courrier HICKORY : rapporteur G. ROCHE

Cette association met à la disposition de la commune diverses espèces de chênes remarquables. Le lieu de plantation reste à fixer (bois communal, carrière, aire communale près du stade). Les conditions générales de l'opération seront à préciser.

Eclairage du stade : rapporteur JM. LUCAS

Un devis est communiqué aux membres du Conseil Municipal afin d'améliorer l'éclairage du stade. Il conviendra de veiller aux garanties de sécurité.

Le Conseil prend acte.

Courrier Inspection de l'Education Nationale Vienne 1 :

En raison de la suppression de la franchise postale à compter du 01.01.1996 pour toutes les administrations, il est demandé de mettre à la disposition du groupe scolaire soit un minitel + imprimante soit un ordinateur avec modem afin de recevoir les notes de service de l'Inspection Académique.

Après discussion, les membres du Conseil Municipal émettent leur avis : l'Education Nationale doit assumer ses charges.

Courrier Association des Jeunes de Chuzelles :

Assemblée Générale 2 février 1996 + renouvellement de la demande de subvention pour 1996. Le conseil prend acte.

Centre de Secours :

Pour le mois de décembre 1995 :

- 2 interventions : personnel engagé 6 - nombre d'heures 6.

Déchetterie :

Mois d'Octobre 1995 : 210 entrées pour notre commune.

SIVOM : rapporteur JM LUCAS

Lecture est faite du compte-rendu de la réunion du 05/12/95

- Programme voirie 95 achevé
- Prévisions budgétaires 96 à faire parvenir rapidement
- Cotisation syndicale de 5 frs par habitant portée à 6 Frs par habitant à compter du 1er janvier 1996.
- Location engins : 200 Frs de l'heure portée à 210 Frs de l'heure à compter du 1er janvier 1996.
- Actions d'insertion : Mme DEROCHE suit un nombre important de bénéficiaire du RMI.
- Voyage à Paris : 40 participants. Prochaine sortie au Synchroton de Grenoble 1er trimestre 1996.

Benne à verres : rapporteur M.PRAS

Lecture du courrier de la SARL GUERIN informant la municipalité du mauvais état de la benne à verre. Un remplacement est à étudier.

M.PRAS fait part de divers devis.

Cet achat peut donner lieu à une subvention de 3 000 Frs.

Le coût serait, pour une benne de 4m3 insonorisée, de 9117,66Frs TTC (si la commune prend possession de la benne chez le fournisseur).

Centre Mille Loisirs :

Invitation à une soirée "cabaret" : 3 février 1996, salle des Fêtes de Villette de Vienne.

Association des Maires et Adjoints de l'Isère :

Journée détente le 3 février 1996 à VINAY.

Blason de Chuzelles :

P.ALLARD a étudié les conditions de réalisation d'un blason de la commune. Une étude est remise à tous les membres du Conseil Municipal afin de recueillir leur avis.

Titularisation : rapporteur MT CARRET

A compter du 1er janvier 1996, il y a lieu de titulariser à son poste Madame VERDIER Christiane.

A compter du 1er avril 1996, Mme MARTEL sera également titularisée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents.

Le Maire  
J.PLANTIER





L'an mil neuf cent quatre vingt seize, le dix neuf février, le Conseil Municipal de la commune de CHUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joseph PLANTIER, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 février 1996

**PRESENTS** : MM. J. PLANTIER, Maire, ALLARD, BOURGUIGNON, FLAMAND, LUCAS, MARLIER, NAVARRO, PRAS M, REGAL, ROCHE, RODRIGUEZ,

MMES AURIC, CARRET, GARDAIS, PRAS A, RAULIN, SYLVAIN, TERRIER.

**EXCUSE** : Mr RATTON donne pouvoir à Mme RAULIN.

**SECRETAIRE** : Madame Edith AURIC.

Monsieur le Maire ouvre la séance.

**DECHETTERIE** : Rapporteur J. PLANTIER

Suite à une forte augmentation du tarif d'enlèvement des bennes de la déchetterie au moment du renouvellement du contrat :

- de 200 Frs à 600 Frs pour les déchets "verts" et "inertes" (carrière de Chuzelles)

- de 350 Frs à 1050 Frs pour le prix des bennes "Vienne",

il a été décidé de contacter d'autres entreprises. L'entreprise DELAUZUN de Pont-Evêque s'est vue attribuer le transport à compter du 1er mars 1996 au prix de 350 Frs déchets "verts" et "inertes" et 600 Frs pour le prix des bennes "Vienne".

**SITOM : OPERATION "NETTOYAGE DE PRINTEMPS"**

Le Président du SITOM par l'intermédiaire de la Mairie de Villette nous informe qu'une opération "nettoyage de printemps" se déroulera les 23 et 24 mars prochains.

La Commission "Environnement" prend en charge l'organisation des ces deux journées pour notre commune. Le camion sera mis à la disposition de la commune le 23 mars, un employé le conduira. Appel sera fait à tous les volontaires.

**INTENTION D'ACHAT DES MURS DE LA BOULANGERIE** : Rapporteur J. PLANTIER.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que dans le cadre de la construction de l'ensemble immobilier "le Belvédère", il est important que la boulangerie actuelle y soit intégrée. Elle en constitue en effet, le principal vecteur et elle sera amenée à jouer un rôle moteur dans la revitalisation du centre-village.

Dans ces conditions, Monsieur le Maire indique qu'il convient de s'engager à apporter une aide pour l'installation de ce commerce. Il propose que la commune se porte acquéreur des murs pour la somme de 504 000 Frs HT. En contrepartie, les propriétaires verseront une location à la commune. Celle-ci sera définie ultérieurement en fonction du taux des intérêts.

Le montant du prix ne sera pas payable comptant à la signature de l'acte de vente authentique mais échelonné dans le temps en fonction de l'avancement des travaux.

Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention auprès du Conseil Général et auprès de la Préfecture dans le cadre de l'aide aux communes rurales pour le maintien de commerces multiples (boulangerie-crêmerie par exemple).

Après délibération, la présente proposition est soumise au vote :

- 18 POUR

- 1 ABSTENTION en l'attente d'éléments complémentaires.

**SIVU CLH**, Rapporteur MT. CARRET

Une réunion de ce comité a eu lieu le 13 février dernier.

Un nouveau règlement intérieur pourrait voir le jour concernant l'attribution de logements afin que les zones actuellement classées à risques (zone rouge) diminuent au profit des zones classées sans problème (zone verte). De ce fait toutes les zones deviendraient "orange".

Est également prévu dans ce règlement

- zone rouge : 50 % prioritaires

- zone orange : 30 à 45 % de prioritaires

- zone verte : 20 % de non-prioritaires

Pour notre commune sur les 10 logements OPAC prévus seulement 2 resteraient au choix du CCAS de Chuzelles.

Les petites communes ont exprimé leur désaccord d'autant qu'elles n'ont pas les infrastructures nécessaires pour accueillir des familles en situation très précaire.

A l'issue de cette réunion SIVU CLH et suite au mécontentement exprimé, de nouvelles mesures seront proposées.

Les membres du Conseil Municipal s'inquiètent du changement des règles d'attribution convenues de part et d'autre et décident à l'unanimité d'exprimer leurs réticences dans un courrier adressé au Comité Local pour l'Habitat.

**ASSAINISSEMENT QUARTIER DES PINS**, Rapporteur G. BOURGUIGNON

Le 14 février, en Mairie, s'est déroulé le dépouillement des 34 réponses à l'appel d'offres concernant l'assainissement de ce quartier, en présence des membres de la commission, de la DDE, de la DDAF, et du Percepteur de Vienne-Banlieue.

Après analyses et vérifications des dossiers, le choix final aura lieu lors de la réunion de la commission, le jeudi 22 mars à 18H00.

Il est demandé au Conseil Municipal de donner son accord afin de suivre l'avis de la Commission d'Appel d'Offres.

Vote : 19 POUR.

**DIVERS:**

**CONVENTION AVEC SEYSSUEL**, Rapporteur G. BOURGUIGNON

Lecture est faite de la convention qui doit être signée entre les communes de Chuzelles et Seyssuel afin de définir les conditions techniques et financières réglementant le déversement des eaux usées de la Commune de Seyssuel dans le réseau d'assainissement de la Commune de Chuzelles.

La présente convention est soumise au vote : 19 POUR.

**BATIMENT FRANCE TELECOM. Rapporteur J. PLANTIER**

Suite à l'acquisition par la Commune du local de France Télécom, il reste à décider de sa destination. Monsieur le Maire rappelle qu'il ne saurait être question d'attribuer un seul local à une seule utilisation. De plus, il est nécessaire de bien prendre en compte les divers besoins de chaque association.

Lecture est faite d'un courrier de la Chorale qui fait état des difficultés rencontrées pour les répétitions et le matériel à transporter. Mr ROCHE rappelle les toutes premières démarches faites auprès de la fondation France Télécom. Il est également rappelé que l'AJC a besoin d'un local correspondant à ses besoins.

Une demande de subvention sera adressée au Conseil Général sous réserve que la vocation de ce bâtiment soit polyvalente.

La commission "Bâtiment" est chargée :

- de faire établir des devis en vue de la réparation du bâtiment.
- de poursuivre la réflexion.

**PLAN CADASTRAL. (Projet d'informatisation).**

La commune de Chuzelles a fait procéder à l'étude chiffrée d'une éventuelle adhésion à une convention d'informatisation de la documentation cadastrale.

Le financement serait le suivant :

Direction Générale des Impôts : 30 %

Géomètres-experts : 5 %

EDF Vienne : 13,33 %

FRANCE TELECOM : 13,33 %

SDEI : 13,33 %

Commune : 25 %

A l'issue de la discussion, un accord de principe a été obtenu de la part des membres du Conseil Municipal.

**LOTISSEMENT ST MAURICE**

Lecture est faite du courrier émanant de ce lotissement en vue d'un rendez-vous. Réponse sera faite. Cette rencontre qui entre dans le cadre des consultations avec l'ensemble des lotissements aura lieu en Mairie.

**COURRIER SIVOM**

La secrétaire du SIVOM quittant ses fonctions, un pot de l'amitié est organisé pour lui manifester la sympathie des communes membres du SIVOM.

**CENTRE DE SECOURS.**

Etat récapitulatif des interventions du mois de janvier 1996

- 6 interventions pour une durée totale de 6 heures avec 36 personnes engagées.

**ADMR. Rapporteur M. GARDAIS**

Lecture est faite du courrier de cette association pour remercier la commune pour la subvention versée.

**SYNDICAT DES 4 VALLEES. Rapporteur C. TERRIER**

Plusieurs études sont en cours :

- Visite des points sensibles concernant les eaux de ruissellement et recensement.
- Suivi des berges de la Sévenne.
- Répertoire des zones naturelles humides (connaître les propriétaires).

Le 29 février prochain, journée entièrement consacrée à la visite sur place des points sensibles concernant les eaux de ruissellement.

Le lendemain 1er mars, la même démarche sera effectuée sur le secteur de Serpaize afin de limiter en amont les problèmes d'eaux de ruissellement.

**BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : Rapporteur E.AURIC**

Les nouveaux élus ne connaissant pas la bibliothèque sont cordialement invités à y effectuer une visite.

**BLASON. Rapporteur P. ALLARD**

Mr ALLARD a procédé à des recherches pour une éventuelle création du blason de la commune de CHUZELLES. Plusieurs esquisses avec diverses possibilités ont été présentées. Il reste à procéder à une sélection puis ultérieurement à une exposition des modèles choisis.

**PLANTATION ARBRE COMMEMORATIF 1150è ANNIVERSAIRE.**

Rapporteur G.ROCHE

L'arbre commémoratif du 1150è anniversaire de la commune est offert par l'association HICKORY. La date de plantation est fixée au 16 mars 1996 à 11H00 et le lieu choisi est aux abords de la Chapelle St Maxime. Les Chuzellois seront invités à participer à cette manifestation.

Les personnes intéressées pour fixer l'emplacement exact sont invitées le 24 février prochain à 8h30, place de la Mairie.

**COURRIER.**

Lecture est faite d'un courrier du Comité des Fêtes de St Just Chaleyssin adressé au Comité des Fêtes de Chuzelles par lequel il remercie les personnes de diverses associations qui l'ont aidé lors de ses activités en 1995. Invitation est faite pour un apéritif le 24 février à 18h30.

**CONSEIL D'ECOLE**

Il aura lieu le 18 mars 1996 à 20h00.

**BULLETIN MUNICIPAL**

Le prochain bulletin municipal devrait être distribué courant mars.

La date butoir pour déposer les articles est fixée au 29 février 1996.

L'ordre du jour étant épuisé, les conseillers aussi, la séance est levée.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents.

Pour copie conforme.

Le Maire  
J. PLANTIER



L'an mil neuf cent quatre vingt seize, le quinze mars, le Conseil Municipal de la commune de CHUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joseph PLANTIER, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 mars 1996

**PRESENTS** : MM. J. PLANTIER, Maire, ALLARD, BOURGUIGNON, FLAMAND, MARLIER, NAVARRO, PRAS M, RATTON, REGAL, ROCHE, RODRIGUEZ,

MMES AURIC, CARRET, GARDAIS, PRAS A, RAULIN, SYLVAIN, TERRIER.

**EXCUSE** : Mr LUCAS donne pouvoir à Mme RAULIN.

**SECRETARE** : Madame Edith AURIC.

**TRANSFERT GENDARMERIE DE VIENNE-ESTRESSIN A CHASSE-SUR-RHONE :**

rapporteur E.AURIC :

Décision de transfert imminente.

Cette nouvelle brigade (12 gendarmes, 2 auxiliaires) couvrirait les communes de CHASSE-SUR-RHONE, CHUZELLES, LUZINAY, SERPAIZE, SEYSSUEL et VILLETTE DE VIENNE.

Nécessité de créer un nouveau syndicat intercommunal pour la construction et l'entretien de la nouvelle caserne à CHASSE-SUR-RHONE : Dénomination : SICOGEC. Le Conseil Municipal après avoir écouté l'exposé et en avoir délibéré :

- approuve à l'unanimité l'adhésion de la commune au SICOGEC.
- approuve également le projet de statuts qui lui est présenté.
- s'engage à apporter sa contribution financière dans les conditions prévues aux statuts annexés à la présente délibération.
- désigne, selon les modalités prévues pour le représenter:
  - . Mme Edith AURIC déléguée titulaire
  - . Mr Gilbert ROCHE, délégué suppléant.

**ASSAINISSEMENT DES PINS** : rapporteur G.BOURGUIGNON

Le programme d'assainissement du quartier des Pins a fait l'objet d'un appel d'offres ouvert (art.296 à 298 du Code des Marchés Publics).

Le dépouillement des 34 réponses a eu lieu.

Le marché a été attribué à l'entreprise ROMET pour un montant TTC de 1 446 476,70 F.

L'assemblée présente délibère et approuve à la majorité par 18 VOIX POUR, 1 ABSTENTION.

**CONVENTION AVEC COMMUNAY** : rapporteur J.PLANTIER

Lecture est faite de la convention qui détermine la répartition des frais d'éclairage public dans la traversée du "hameau des Pins" à compter du 01/01/96. Durée de la convention : 10 ans avec possibilité de tacite reconduction par périodes équivalentes.

Après réflexion, la convention est soumise au vote.

Le Conseil Municipal délibère et donne son accord par 19 VOIX POUR.

**URBANISME : LE CLOS DES MESANGES**

Comme convenu lors de l'instruction du dossier d'arrêté de lotir N°LT 381109SV3002, la Société VIVIAN TERRAINS versera d'une part à la commune de CHUZELLES une somme de 13 500 Frs HT pour lui permettre de réaliser l'éclairage public, sur la voie communale se trouvant en façade du lotissement.

D'autre part, le lotisseur fournira à la commune 12 érables verts diamètre 12/14.

**URBANISME : POS DE SIMANDRES** : rapporteur G.BOURGUIGNON

Révision de leur POS sur l'ensemble du territoire communal. Après réflexion, le Conseil Municipal demande à être informé dans le cadre du niveau 3.

**COMPTE-RENDUS DIVERS SYNDICATS :**

**SIVU** : actions ralenties. Les avenants élaborés ne peuvent être proposés que lorsque 50 % des actions seront engagées.

**PLH** : Logements d'insertion sociale. Il est demandé de revoir l'adhésion et que le Conseil prenne une décision.

**VIE QUOTIDIENNE** : Sécurité routière. Rien en cours. Réunions suspendues suite à un différend concernant l'appel d'offres pour la désignation du cabinet d'études.

**PISCINE :**

- Budget investissement : 10 950 Frs
- Participation fonctionnement : 223 444 Frs
- Soit une augmentation de 2,83 %

Projets : une nouvelle couverture de la piscine, création d'un bassin extérieur, agrandissement des vestiaires.

**SMESSAV** : Budget primitif 96 pour Chuzelles : 190 052 Frs, 73 élèves chuzellois. Réhabilitation de PONSARD fin d'année 96.

**SYNDICAT HYDRAULIQUE DES 4 VALLEES** : (demander le budget).

Contrat de rivière : le 28 mars réunion visite des étangs, zones humides. Attendre le rapport du bureau d'études.

**CENTRE DE SECOURS :**

2 interventions en février  
6 personnes engagées  
Nombre total d'heures 7H50.

**DIVERS :**

**VOIRIE SECURITE** : L'Adjoint informe les membres du Conseil que la pose de 4 panneaux de signalisation serait nécessaire "chemin du Royer". Un arrêté municipal sera rédigé à cet effet. Il s'agit du carrefour VC6 et VC4 en donnant la priorité à celle-ci (route de Simandres).

**BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE DE L'ISERE** : Invitation à l'Assemblée Générale de l'Association le samedi 30 mars 1996 à partir de 13h30 à la salle polyvalente de la Mairie de ST ETIENNE-DE-CROSSEY.

**SEVENNE BIO-PLONGEE** : Cette nouvelle association propose son aide pour les Jeux de la Sévenne, remercie pour le prêt de salles et sollicite une subvention. Cette demande sera soumise dans une première étape à la Commission "Associations".

**CIFODEL** : (Centre de formation des élus) transmet pour information et en vue de sa diffusion auprès de l'ensemble du Conseil Municipal, le programme de formation du CIFODEL pour le 1er semestre 1996 (moyennant une participation financière), le sujet : "Tout savoir sur le POS".

**CONCOURS DE BOULES DES ELUS** : le samedi 29 juin à 13h30 organisé par la Mairie de JARDIN. Droit d'inscription de 50 Frs par personne. Coupon-réponse à retourner au plus tard le 28 mai 1996 accompagné des chèques libellés à l'ordre du Comité des Fêtes de JARDIN.

**Pour information** : le 28 mars 1996 à 19h30 aura lieu sur le stade de LUZINAY, une prise d'armes du 5è groupe d'hélicoptères légers de CORBAS.

**La Maison Familiale Rurale de TARTARAS** demande une aide financière : le budget communal ne le permet pas.

**SYSTEME PUR** : 2 visites de la Station d'Epuración :  
- le mercredi 20 mars à 16 h  
- le mardi 26 mars à 16 h  
S'adresser au secrétariat pour les inscriptions.

**La famille MARCARIAN** remercie toutes les personnes qui ont participé à sa peine lors du décès de leur mère.

**Réponse à un élu** : la Commission URBANISME se réunira le 22 mars 1996 pour rencontrer les co-lotis du lotissement St Maurice à leur demande.

**SECURITE** : Concernant les problèmes de circulation sur la RD36, il est précisé qu'une rencontre est prévue le 21 mars 1996 avec la DDE car s'agissant d'une route départementale, les ingénieurs de la DDE sont seuls compétents en matière de dispositif de sécurité pour le proposer au Conseil Municipal, sachant que ce dernier souhaite une étude complète pour l'ensemble de la traversée du village.

**REUNIONS MAIRES/ADJOINTS** : Mise en place de planning des réunions affiché pour information des élus.

**BATIMENT ECOLE** : Vu le nombre de travaux à faire dans les bâtiments communaux, la question est posée s'il ne serait pas possible d'embaucher une personne temporairement ou dans le cadre d'un CES, une autre solution serait de faire appel aux artisans locaux.

**ACTION JEUNES** : Conférence-débat le 20 mars 1996 à 18h30 à LUZINAY sur les problèmes de drogue, de tabac. Une action de prévention est souhaitée. Tous les élus sont d'accord sur le principe. Messieurs RATTON et RODRIGUEZ assisteront à cette réunion.

**ENVIRONNEMENT** : Village propre.  
Il a été constaté que divers emballages, bouteilles vides, et autres étaient jetés "Place de l'Eglise" et le long du mur de la Cure.

Un devis de 5 400 Frs établi par l'entreprise DELORME pour l'installation d'un panier de Basket est présenté au Conseil Municipal. D'autres devis seront demandés.

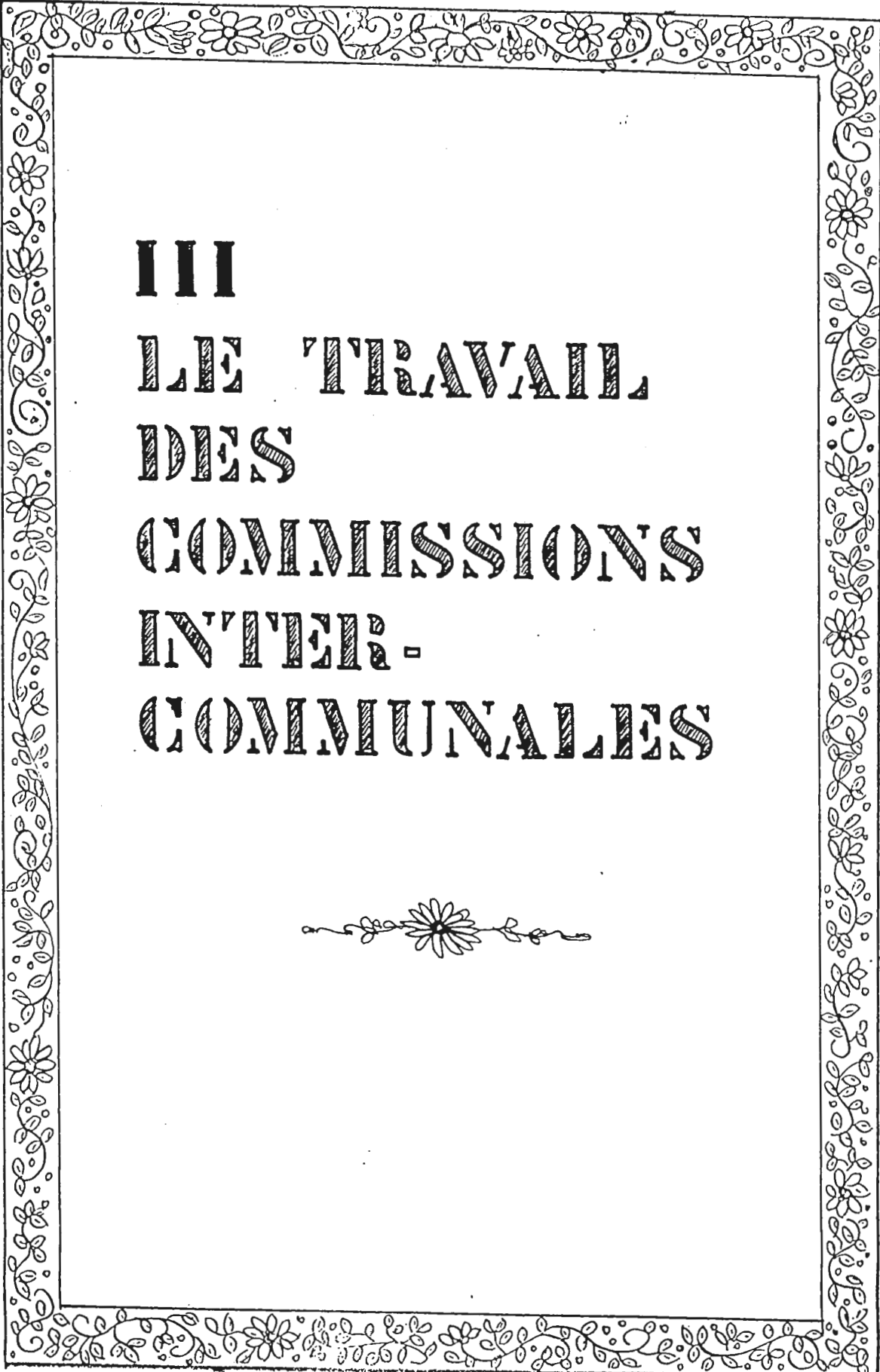
**AGRANDISSEMENT MAIRIE** : Présentation des premières ébauches. Le dossier est à la réflexion.

**PRESENTATION DU BLASON** : Explications données sur ce qui est déjà préparé. D'autres avis seront les bienvenus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.  
Ont signé les membres présents.

Le Maire  
J. PLANTIER



**III**  
**LE TRAVAIL**  
**DES**  
**COMMISSIONS**  
**INTER-**  
**COMMUNALES**





UN SERVICE DE REMPLACEMENT

POUR LES AGRICULTEURS

DU PAYS VIENNOIS

ses priorités : - *accident ou maladie, maternité*  
- *formation et mandat professionnel*  
- *vacances, loisirs, événement familial*  
- *difficultés passagères*

ses services : - *élevage*  
- *polycultures*

si vous êtes intéressés, contactez le Président

François MOUTERDE

TEL : 74-58-49-51

**\* des aides pour vos projets d'accueil ou d'hébergement en milieu rural**

Vous avez un projet d'accueil touristique : Gîte rural, chambre et table d'hôtes, camping à la ferme, gîte équestre, auberge à la ferme, accueil d'enfants à la ferme .....

Vous souhaitez un conseil ou un soutien technique et financier, une information pour le montage d'un dossier,

RENSEIGNEZ VOUS AUPRES DU SIVU - TEL 74-57-71-59

(conditions pour bénéficier des subventions : agrément GITES DE FRANCE OU ACCUEIL PAYSAN)

**DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**  
un soutien à l'agriculture et aux agriculteurs

\* le SERVICE DE REMPLACEMENT fonctionne depuis mars 1994 avec 1 salarié à plein temps + 1/2 poste depuis 1995 et intervient auprès d'une trentaine d'agriculteurs adhérents pour des remplacements lors des congés, congés maladie, formation, etc...

\* 4 à 5 CUMA ont été aidées pour l'achat de matériel en commun ainsi que plusieurs agriculteurs pour la mise aux normes de bâtiment d'élevage et de locaux de transformation de produits fermiers;

\* des aides ont été également apportées aux agriculteurs pour goudronner ou bétonner leur cour de ferme, colorer les toitures et réaliser quelques plantations d'arbustes.

Actions	Plafond de montants subventionnables	Subventions Contrat de Pays Viennois	Part du financement restant à l'agriculteur
1- Organisation du travail Service de remplacement Achat de matériel en CUMA Cercle d'échange (mi-temps d'animation)	Coût 330 000 F/CUMA de 4 à 15 adhérents 500 000 F/CUMA > 15 adhérents 400 000 F	56 % 30 % 45 %	Coût journalière : 310 F Cotisation agricole : 10 % 70 % 55 %
2- Agriculture et Environnement Mise aux normes des bâtiments d'élevage : - diagnostic - soutien à l'investissement - Amélioration CUMA fermiers Parcelles témoins	Forfait 5 000 F/diagnostic 100 000 F/exploitation 100 000 F/exploitation 135 000 F	55 % 40 % 45 % 45 %	1 125 F par agriculteur 1 125 F par la CA 3 60 % 55 % 55 % (agriculteur + CA)
3- Diversification - Transformations - Mise aux normes des locaux de transformation : - diagnostic - soutien à l'investissement - Valorisation par circuits courts - étude de projet - formation (marketing techniques de vente) - agriculture biologique (soutien technique) - soutien à l'investissement (vente directe) (s1 et 2 réalisés)	5 000 F/diagnostic 100 000 F 25 000 F 90 000 F 150 000 F 100 000 F	40 % 40 % 45 % 40 % 45 % 40 %	1 500 F par agriculteur 1 500 F par la CA 3 60 % 27,5 % par agriculteur 27,5 % par la CA 3 30 % par agriculteur 30 % par FAPEA 55 % 60 %
4- Valorisation des ressources forestières Formation	90 000 F	45 %	25 % par agriculteur 30 % FAPEA

pour toute information concernant les actions agricoles subventionnées par le Contrat de Pays, vous pouvez contacter :  
Patrick FAIRON : Chambre d'Agriculture 74-85-94-29  
Christine DUMAS : SIVU Pays Viennois 74-57-71-09

attention : dossiers à déposer au plus tard février 1996 pour la dernière année du Contrat de Pays

**la mise en place d'un réseau de vente de produits fermiers**



Valoriser les produits du terroir, garantir la qualité des produits, faire redécouvrir ces produits et les vendre à la ferme, tels sont les objectifs que s'est fixé le groupe d'une trentaine de producteurs qui vient de se constituer en réseau sur la région Bièvre-Vienne et sous une même bannière "PRODUITS DE LA FERME".

Le projet est animé et soutenu par la Chambre d'Agriculture, les communes, les Contrats de Pays. Un premier dépliant vient d'être édité et diffusé par les mairies, les offices du tourisme et les partenaires touristiques.

Bientôt vous reconnaîtrez ces producteurs par des panneaux sur les bords des routes ou sur les marchés.

**Les Produits de la Ferme**

En Pays Viennois, 7 producteurs ont rejoint le réseau et vous proposent leurs produits sur les marchés et directement à leur exploitation : volaille, lapins, fromages, fruits, liqueur, ALORS AVIS AUX AMATEURS ...

	<b>VOULÉS (ŒUFS) - LAPINS ET OUVES</b> Roberto et Gérard BERNARD 74 85 61 03 Les Corbises - 38 200 Seyssuel du mercredi soir de 18h à 20h		<b>FROMAGES DE VACHE</b> GAEC des Lauriers 74 58 13 20 Moklou Délaube - 38 430 La Déloubre du lun. au sam. de 14 H à 18 H - Dim. 9 H à 12 H
	<b>EAUX DE VIE DE POIRES WILLAUME - FRUITS DE SAISON</b> (POIRES, POIRES, FRUITS, CERISES, NÉCHES, APERÇONS) Jean-Louis OGER 74 85 82 92 Le Dovez - 38 200 Seyssuel 1U après 17 H ou sur RDV - fax: 74 53 01 62		<b>LAITIÈRES</b> François MOUTERDE 74 58 49 51 Laiterie du Corbiel Chemin du Coteau - 38 780 Eychin-Pinel Mardi et soir de 7 H 30 à 8 H 30
	<b>FROMAGES DE CHÈVRE</b> Monique et Gaston FERRARIO 74 58 12 70 Moklou Délaube - 38 440 La Déloubre 1U et la Dimanche ord. 12 H et ap. 18 H		<b>FROMAGES DE VACHE ET DE CHÈVRE</b> M et Mme RICHARD et COEL 74 59 02 26 GAEC des Terreaux - Avenue du stade 38 790 St Georges d'Espéranche 1U : 8 H à 12 H - 17 H à 19 H 30 Fermé la dimanche soir



vous convient à une CONFERENCE

**" ALCOOL ~ DROGUE ~ TABAC "**  
**- DU PLAISIR À LA DÉPENDANCE -**

*animée par des Professionnels*

Le

31 MAI 1996

à

20h 30

SALLE POLYVALENTE de VILLETTE-de-VIENNE

Parlons-en, sans panique, sans fuite, sans à priori, sans honte.

*Préparatifs et Accueil seront assurés par les Centres Communaux d'Action Sociale et  
les Commissions Jeunes*

ENTREE GRATUITE

# ETUDE DE MAITRISE DU RUISSELLEMENT ET DE PROTECTION CONTRE L'EROSION DES TERRES AGRICOLES DANS LE BASSIN VERSANT DE LA SEVENNE

## JOURNEE DU 29 FEVRIER 1996 SUR LA COMMUNE DE CHUZELLES

### **OBJECTIFS :**

Dans le cadre du programme 1996 du Contrat de Rivière du Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique des Quatre Vallées du Bas Dauphiné auquel adhère la commune de Chuzelles, une étude relative à la maîtrise du ruissellement et à la protection des terres agricoles contre l'érosion, est en cours.

Suite à une première réunion de lancement de l'étude en date du 7 février 1996, les Conseillers Municipaux ont élaboré une cartographie des principaux points sensibles et ont pris en charge l'organisation d'une journée de terrain dirigée par Monsieur FAFOURNOUX du Bureau CEDRAT DEVELOPPEMENT, chargé de l'étude.

Cette journée a pour but :

- le repérage visuel des secteurs à problème mentionnés par les riverains concernés.
- le repérage des sites favorables pour des aménagements éventuels.

Cette journée s'est déroulée en deux temps :

- une réunion préalable en Mairie de Chuzelles
- six rendez-vous en différents lieux du territoire communal.

### 1 - UNE REUNION EN MAIRIE DE CHUZELLES (à 8 Heures)

Etaient présents :

Nom	Fonction	Lieu
M. GIGANTE Ernest	Maire	Serpaize
Mme TERRIER Christiane	Conseillère	Chuzelles
M. BOURGUIGNON Gilles	Adjoint	Chuzelles
M. ALLARD Patrick	Conseiller	Chuzelles
M. ROCHE Gilbert	Adjoint	Chuzelles
M. MONTEIL Michel	Adjoint	Serpaize
M. LIPONNE François	Technicien de rivière	Synd.Hyd.
Mme PRAS Renée	Conseillère	Chuzelles
Mme SYLVAIN A. Marie	Conseillère	Chuzelles
M. GONIN Gilbert	Agriculteur	Chuzelles
M. DIGONNET Norbert		Chuzelles
M. HODOT Etienne	Stagiaire	Synd.Hyd.
M. FAFOURNOUX Pierre Y	Cedrat Développ.	Meylan
Melle PANEL Anne	Cedrat Développ.	Meylan

Déroulement :

- Mr Gilles BOURGUIGNON présente la carte des zones sensibles.
- Mme Christiane TERRIER présente les différents rendez-vous pris avec les propriétaires des principaux secteurs sensibles.

### 2 - RENDEZ VOUS SUR LE TERRAIN

- 09H00 - Devant la maison de Mme Jeanne GONIN  
Parcours : les secteurs "Serpaizières-Est" et les "Brosses"
- 10H30 - au "Cloutrier" Parcours : secteur "Le Cloutrier"
- 11H00 - Pont du Cloutrier
- 14H30 - "La Combe" Parcours : "Combe Garenne" et la "Combe des Essards"
- 15H30 - "Béal et Gruyère" Parcours : le Béal de Boiron et le Béal de la Martinière".

De tous les points sensibles répertoriés et visités cette journée du 29 février, il ressort que certains points n'ont pas fait l'objet d'une visite du fait du temps qui nous était imparti. Le lendemain 1er mars en effet, une journée analogue était consacrée au secteur de Serpaize (visite des points sensibles en amont du secteur de Chuzelles) et ce afin de permettre une étude complète du secteur en appréhendant les problèmes à leur point le plus haut et dans leur ensemble.

Dans le questionnaire joint à cet article, en feuille libre, nous demandons aux propriétaires et exploitants dont les parcelles de terrain présenteraient des problèmes importants d'eau de ruissellement et d'érosion des terres, de bien vouloir nous le faire savoir étant entendu que le Syndicat Hydraulique des Quatre Vallées s'attache à recenser dans un premier temps, les points sensibles afin de traiter pour la commune, les problèmes d'eau de ruissellement et d'érosion des terres, dans sa globalité. Les réalisations se feront progressivement suivant un ordre d'urgence après consultation avec les propriétaires concernés.

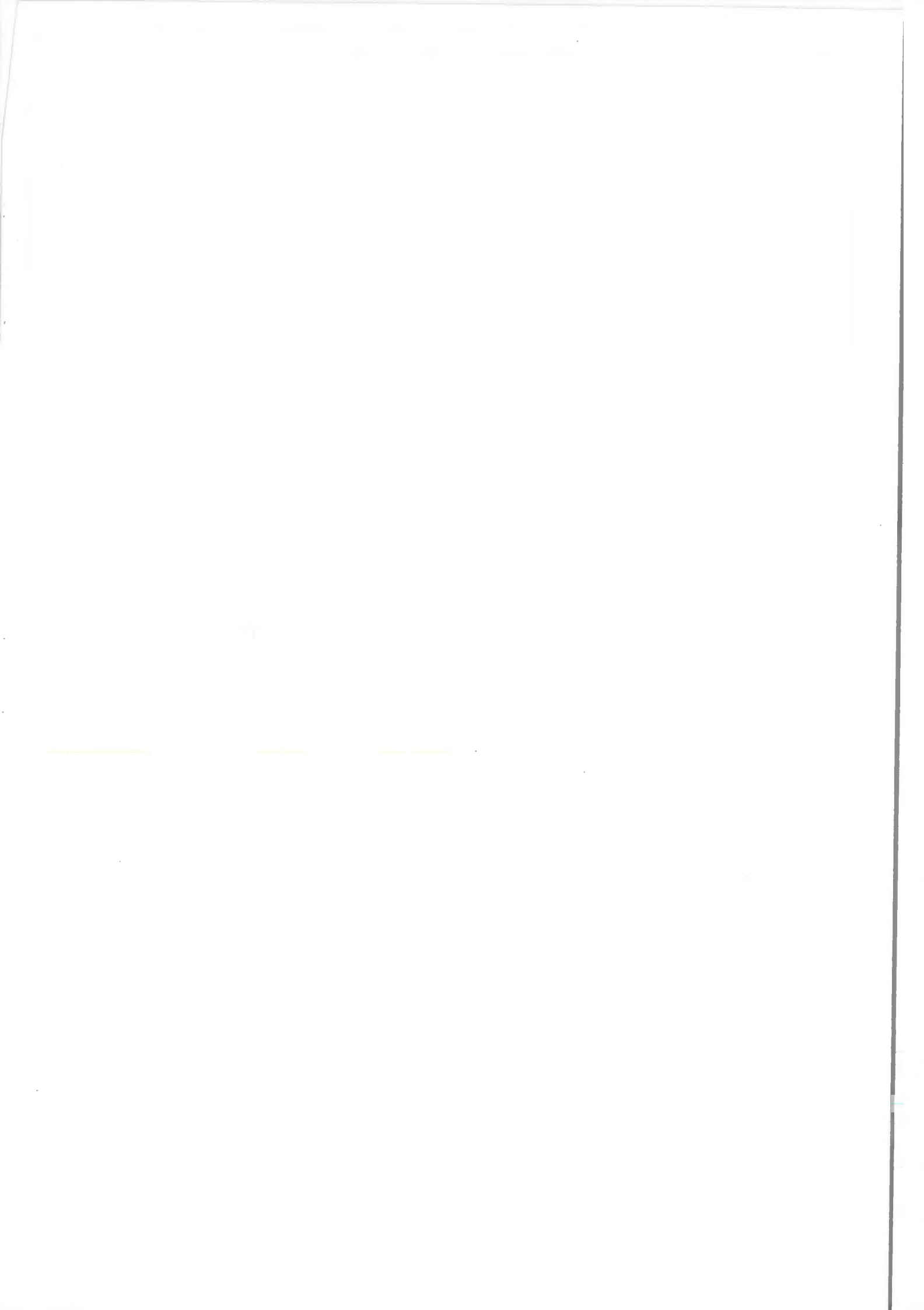
Enfin nous tenons à remercier tous les propriétaires et exploitants qui, tout au long de cette journée du 29 février ont honoré de leur présence les rendez-vous fixés.









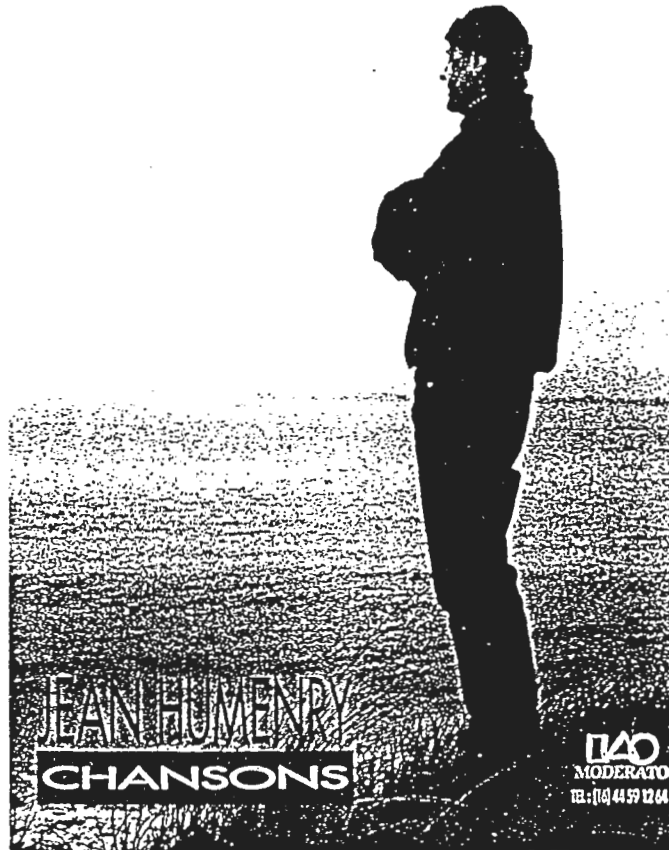


# Jean Humenry

Vendredi 3 mai à 20H30 au Mille Club  
de CHUZELLES

Si les médias parlent peu de lui, Jean Humenry a chanté sur plusieurs scènes parisiennes : à Bobino en 1971 après avoir reçu le Grand Prix de la Rose d'Or, à l'Olympia avec le groupe Crèche et aux côtés de Maxime Leforestier. Jacques Chancel l'invite plusieurs fois pour son «Grand Echiquier», et en 1983 il donne un tour de chant sur la scène du Théâtre du Lucernaire, après avoir tenu pendant plusieurs semaines la tête du hit des «Matins qui chantent» sur France Inter avec sa chanson «Je cours dans ma tête».

Ce fils des Pyrénées, né à Tarbes en 1946, va chanter partout où le spectacle ne vient pas : prisons, centres d'handicapés, banlieues, granges de villages ou écoles, qui chacun à leur tour, peuplent son univers poétique et révolté. Chansons du quotidien, de révolte, de travail, de foi, il aime donner la parole aux gens différents, et en appelle toujours à des valeurs qui peuvent apparaître fragiles ou désuètes dans le monde actuel : écoute, temps de vivre, accueil de la différence, espérance. ■



#### Discographie :

- Le temps d'aimer (33 tours, Unidisc 30133)
- Le monde n'est pas à ma taille (33 tours, Unidisc 301451).
- Les immigrés (45 tours, Carrère 67699).
- Je cours dans ma tête (33 tours, Carrère 43344).
- La route est courte (33 tours Studio SM)
- Les gens de la mer, Hister Stevenson (CD, SM62).
- R tombeau ouvert (33 tours, Studio SM 3014-97).
- Sous l'écorce des mots (avec Jean Debruyne et Mado Maurin. Livret L 0201, CD SM 905)

Contact : Jean Humenry, 8 route de Pierrefonds,  
60800 CREPY-EN-VALLOIS. Tel. : (03) 44 59 12 64

*«Aujourd'hui, la chanson est menacée par la culture commerciale. On fabrique un chanteur sur commande. La chanson est devenue un produit de consommation comme un autre.*

*Pourtant, les jeunes et les adultes aiment chanter. C'est un réel bonheur pour eux, mais ils n'ont plus beaucoup l'occasion de se retrouver pour chanter ensemble. Quand je faisais du cabaret à Paris, les gens adoraient qu'on reprenne ensemble des chansons populaires. Le rôle du chanteur est d'ouvrir une porte pour laisser passer du vent frais et d'aider les gens à redécouvrir leur capacité de faire des choses ensemble.*

*Face au «mal à communier», dont nous souffrons actuellement, la chanson est un autre langage, si elle rejoint le terrain du rêve et les champs de l'imaginaire. Elle nous laisse la possibilité d'être un peu fou. Quand je vois mourir un homme, je pense toujours à l'enfant qu'il a été, avec toute sa capacité d'étonnement, de grâce et de dons reçus. C'est la jeunesse du cœur de faire attention aux autres.*

*Personnellement, j'ai fait des choix précis. La marginalité m'interpelle parce que j'ai du mal à concevoir qu'on ne puisse pas arriver à vivre d'une façon décente sur cette planète où tous les hommes ont le droit d'apprendre, de manger et de vivre correctement.*

*Si je parle des exclus, c'est parce que je les rencontre. Si je parle de la prison, c'est parce que j'y vais chanter. Je ne peux me taire car ce serait cautionner certains états de fait».*

organisé par

ASSOCIATION FAMILIALE RURALE de CHUZELLES

Bulletin tiré à 640 exemplaires  
et distribué dans chaque Foyer  
de CHUZELLES

n° 37 DEPOT LEGAL - MARS 1996